

**HUCA** ARCHITECTURE

REALISATIONS **2010-2020**

VOLUME 1

**HUCA** ARCHITECTURE

REALISATIONS **2010-2020**

VOLUME 1

**HUCA** ARCHITECTURE  
11, rue Paul Bellamy 44000 Nantes  
+33 [0]9 54 94 00 74  
agence@huca.fr  
www.huca.fr

Impression: Pixartprinting  
Novembre 2020

## **SOMMAIRE**

**Page 7** - Présentation

**Page 8** - Folk architecture

**Page 10** - ANTARES [23 Logements et un commerce à Carquefou\_2020]

**Page 24** - MARSAUDERIES [21 logements à Nantes\_2020]

**Page 34** - REPOS DE CHASSE [36 logements et une Crèche à Nantes\_2019]

**Page 44** - LES CHAMBELLES [60 logement à Nantes\_2019]

**Page 58** - LE TRIUM [40 logements à Saint-Herblain\_2018]

**Page 72** - TREMISSINIERE [6 logements à Nantes\_2018]

**Page 80** - AMANDINE [35 logements et un commerce à Angers\_2017]

**Page 98** - LES HAUTS DE GAÏA [26 logements à Treillères\_2017]

**Page 108** - LES JARDINS D'ALTYS [35 logements à Orvault\_2016]

**Page 118** - SIRIUS ET LA LICORNE [30 logements et trois commerces à Trignac\_2015]

**Page 132** - HAMEAU DES VIGNES [10 logements aux Sorinières\_2015]

**Page 144** - LOCAL OPTILE [local de régulation des bus à Massy\_2012]

**Page 150** - POLE CENTRAL [193 logements et commerces à Bois d'Arcy\_2010/2012]

**Page 160** - Liste complète des projets

**Page 162** - Crédits

## HUCA ARCHITECTURE

Du détail architectural au territoire, nous avons construit notre approche et notre méthode de projection sur la transversalité des échelles de réflexion. Nous avons la conviction que c'est aux croisements des logiques typologiques territoriales, urbaines et architecturales que naissent les inventions et les véritables émotions.

Conscients que les villes, en constantes mutations, superposent des strates de pensées et d'usages, nous recherchons dans nos projets des équilibres contrastés. Savoir se confondre ou émerger, comprendre les structures passées, chercher à sortir des chemins de dépendances, inventer des liens, créer des contres-poids et modifier les perceptions pour mieux intégrer les ambitions contemporaines.

Notre méthode de projection est fondée sur le travail en collectif et l'expérimentation. Il s'agit d'adopter une forme de distance critique par rapport aux problématiques de projet, en vue de le questionner et d'en esquisser un socle théorique renforcé. Construire une forme de méthodologie pratique, efficiente et prospective. Hybrider, confronter les regards, les savoirs et les expériences et en cela produire une situation de production réellement singulière et innovante.

La question environnementale a ré-interrogé notre démarche et notre méthodologie de projection, un nouveau champ d'expérimentation s'est ouvert. Notre mission d'architecte dans ce nouveau contexte, est entre autre, de replacer l'habitant, l'utilisateur au centre des préoccupations. A travers les questionnements sur l'inertie de la construction, son orientation, ses dispositifs de captation passive de la chaleur, ses modes structurels, les matériaux utilisés, etc., notre objectif premier est de rendre l'habitant véritablement «bénéficiaire» de la nouvelle donne énergétique. Moins d'énergie donc, mais pour plus de confort, de qualité de vie, de plaisir d'habiter.



## FOLK ARCHITECTURE

Par Cécile Carrus, Xavier Hubert et Marco Stathopoulos.

«Folk», désigne les gens, le peuple. Accolé à un autre mot, il lui donne une connotation de «populaire». La «musique Folk» est une forme de musique traditionnelle, reflet d'une culture locale et populaire. Pop est le diminutif de popular, «populaire». «Folk» et «Pop» ne sont cependant synonymes qu'en apparence. Dans «Pop», «populaire» ne désigne pas ce qui émane du peuple. Le mot assume une connotation plus proche de «vulgarisé». Vulgus, en latin, est le commun des hommes. La Pop est une musique réduite à des éléments simples, faits de rythmes entraînants, de chansons courtes et de mélodies accrocheuses.

La Pop ne découle pas d'un peuple. Par un phénomène de lente digestion simplificatrice, elle a vocation à être accessible à tous les peuples. Elle s'affranchit des spécificités locales et sa diffusion ne connaît pas de frontières. Sa production suit désormais le modèle industriel; on parle d'«industrie de la musique». Celle-ci est fondée sur la répétition de modèles qui marchent, évoluent avec la mode et répondent à une logique de consommation. La Pop est globalisée et son style international.

L'expression «style international» désigne aussi l'architecture moderne, dont la vocation est de produire des modèles potentiellement reproductibles dans le monde entier. Ce modèle architectural et urbain, désormais dominant, est celui qui renvoie à l'ensemble de ces milieux urbains fondés sur le développement économique et l'organisation productiviste du territoire.

L'urbain qui spatiale la modernité estompe tant les frontières que les spécificités culturelles des lieux qu'il investit. Les dynamiques de cette standardisation sont résolument Pop, car destinées à produire des espaces pour tous, indépendamment de toute spécificité locale. La vocation de la planification urbaine est «pop». Son vocabulaire est celui de la pop, du générique, du déterritorialisé, et de l'universel.

L'urbain Pop s'applique aux lieux, il n'en découle pas. Il les couvre et les occulte sous sa trame infinie. Il partage avec la musique Pop une même idéologie, un vocabulaire et une expression esthétique. Il aborde le spécifique, et donc le lieu, comme un obstacle à l'uniformité de son territoire économique sans limites. Il privilégie des événements à la spatialisation aléatoire, déconnectée du lieu, dans un processus de dissolution de toute forme d'identité urbaine. La qualité de l'urbain Pop est un effet collatéral de sa bonne gestion économique.

L'urbain Pop produit des espaces emblématiques, singuliers, à l'architecture iconique, car il agit en contraste avec le déjà là. Il ne s'agit cependant pas de lieux mais d'événements, implantés de manière aléatoire sur des territoires auxquels ils ont vocation à apporter une valeur ajoutée, tout comme la signature des architectes célèbres qui les conçoivent. Ils sont la spatialisation d'une chanson

Cécile Carrus et Xavier Hubert sont architectes et fondateurs de l'agence d'Architecture HUCA. Cécile Carrus a enseigné la théorie de l'architecture trois années consécutives à l'école supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Cécile Carrus et Xavier Hubert ont été enseignants vacataires de Projet à l'école d'architecture de Bretagne à Rennes de 2008 à 2012. Xavier Hubert a été enseignant vacataire de Projet à l'école d'architecture de Nantes de 2011 à 2013.



Nous nous sommes rencontrés à Delft aux Pays-Bas. Nous habitons de part et d'autre de l'Université et pour nous rejoindre nous longions le canal jusqu'au pont Sint Sebastiaansburg. Le paysage semblait en équilibre entre l'intense rigueur des modules constituant sols et bâtiments et une certaine liberté, héritage d'Aldo Van Eyck. Face aux deux clochers de Vermeer, on entendait parfois la rumeur de Dylan par une fenêtre. Nous remontions Mijnbouwplein le long des bâtiments administratifs en briques brunes et nous nous retrouvions à mi-chemin pour un café au Aula de Van Den Broeck et Bakema, prémisses de l'Educatium de Koolhaas. La pente engazonnée de la bibliothèque de Mecanoo était idéale pour passer une heure au soleil avec une nouvelle de Murakami. Sous un cône de béton et métal émergeant, nous parlions de trames et de superpositions, de Perrault et Hauvette, de musique, des Young Marble Giants et des Heptones. Pour redescendre vers le centre nous emprunions les voies secondaires de hautes maisons accolées, calmes et très vivantes, répétitives et surprenantes.

La sur-modernité a abordé le local non pas comme une ressource mais comme un obstacle à sa standardisation. Le refrain Pop du territoire global a écrasé les mélodies Folk du territoire.

Par temps de crises l'urbain Pop est questionné pour l'incapacité de son idéologie et de son modèle quantitatif à assurer la qualité de l'urbain. En même temps est en train de s'opérer une redécouverte et une réévaluation du sens et de la qualité urbaine qui peut jaillir d'une composition avec les éléments du lieu. La possibilité d'une architecture Folk est dans l'émergence de cette part réprimée de l'humain qui désire appartenir à un lieu et à ses milieux. Elle est la possibilité de mettre en projet les modes de vie, les connaissances, formes artistiques, cultures, ressources humaines, naturelles, économiques, gastronomiques, etc., qui découlent d'un lieu.

Folk architecture est ce paradis perdu, un tressage de moments familiers, partagés, collectifs, ancrés dans une actualité bâtie. Elle passe au tamis les histoires personnelles et locales, récolte ce qui unit et engage à vivre côte à côte.

Pop, événement sonore facile, accessible, inclusif, accrocheur et éphémère. Le monde est ainsi compris comme un bruit généralisé qui se nourrit constamment de nouveau refrains qui émergent, avant de redevenir du bruit.

Les crises de la Pop réveillent l'envie latente d'un urbain Folk. L'urbain Folk est le lieu d'un folk particulier, d'un groupe de pairs, qui se reconnaissent, se considèrent comme tels. En étant l'expression spatiale de ce regroupement, l'urbain Folk renoue avec le lieu qui unit ces pairs. Il est ce domaine à la fois de l'« en commun » et de l'« inter », l'« entre les gens » qui rend possible leur rapport politique. Les liens dans l'urbain Folk ne sont pas limités à ceux prédéfinis et indiscutables de l'économie, désormais diffuse. En n'étant pas soumis à l'économie de la planification, l'urbain Folk est confrontation. Il est politique tant au niveau de sa signification que de sa conception, de son vécu, et de sa théorisation.

La mise en projet dans l'urbain Folk n'est pas celle des flux et de la diffusion poreuse propre à la Pop, mais se situe dans la démarcation. Elle circonscrit les domaines de cohérence du lieu et dans le lieu. Cette démarcation est à la fois la condition de l'interrelation politique, de l'existence de l'«inter», et l'affirmation spatiale de l'entité qui se confronte. Elle amène au premier plan la question de la forme, et donc de la forme architecturale comme expression spatiale de la dimension politique. La redécouverte Folk renoue avec l'architecture comme démarcation, là où la modernité Pop avait conduit à son indéfinition.

L'urbain Folk est composé d'architectures Folk. Les choix qui le concernent, notamment au niveau de ses mises en projet, sont guidés par les critères culturels des pairs qui le composent. Les architectures Folk sont folkloriques. Le mot "folklore" désigne la culture populaire. Il est composé de folk, le peuple, et lore, qui signifie le savoir, les traditions. Le folklore est ce savoir populaire, immatériel mais identifiable, qui caractérise ce folk constitutif de l'urbain Folk.

L'architecture Folk ce sont les us et les coutumes traduits dans l'espace. Elle est issue de la mémoire vivante, et passe donc au tamis de la capacité collective à se souvenir d'événements plus ou moins lointains. De ce fait elle ramène à une forme d'essentiel, dans le sens où le superflu tombe dans l'oubli. Elle comprend à la fois la sagesse collective, le génie du peuple et celui du lieu, l'imperfection de la transcription et de la capacité à se souvenir, créant un brouillard fertile à la réinterprétation et à l'invention.

L'architecture Folk se compose par réinterprétation. Elle utilise une trame, une typologie existante et locale, et la modifie par touche, en la réactualisant dans son contexte, en intensifiant une partie, en se l'appropriant. Elle porte en elle l'histoire collective des modifications successives et de ses interprétations. Elle peut se démarquer par la justesse de l'adaptation, par une résonance particulière à l'actualité et au contexte. Elle possède une grande part de collectif assumé qui la caractérise.



## ANTARES

ZAC DU VERGER À CARQUEFOU [44]  
 MAÎTRISE D'OUVRAGE: HARMONIE HABITAT  
 ARCHITECTE: AGENCE HUCA  
 CHEF DE PROJET HUCA: CLAIRE NOLLET  
 PAYSAGE: URBATERRA  
 BET: ALBDO (FLUIDES, THERMIQUE), IBA (STRUCTURE)  
 ENTREPRISE TCE: ANGEVIN  
 PROGRAMME: 16 LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX + 7 LOGEMENTS INDIVIDUELS GROUPÉS + 32 PLACES PK  
 COÛT DE CONSTRUCTION: 2 484 558 EHT  
 COÛT M<sup>2</sup> SHAB + SU COMMERCE: 1415 E/M<sup>2</sup>  
 SURFACES: SHAB: 1605M<sup>2</sup> - SP LOGEMENTS: 1789M<sup>2</sup> - SP COMMERCE: 150M<sup>2</sup> - SP TOTALE: 1939M<sup>2</sup>  
 PHOTOGRAPHIES: HUCA  
 LIVRAISON OCTOBRE 2020



La zac du Verger travaille à créer une continuité entre le centre ville et les quartiers sud de Carquefou. Son positionnement stratégique d'entrée de ville lui confère un positionnement majeur dans la séquence métropolitaine. Inscrit entre le chemin de la Savaudière et le boulevard des Européens, le site articule tout à la fois la vallée du Charbonneau et l'infrastructure majeure de l'autoroute A11. Dans cette position singulière entre «artificiel» et «naturel», le projet recherche une écriture de la transition ville-nature - Raccorder le centre ville au grand paysage.

L'îlot 2 se compose de deux unités construites complémentaires. Un bâtiment collectif qui s'installe en premier plan, bordé par le parvis principal d'accès au Sud et la voie principale de desserte à l'ouest, et sept maisons en bande dans un second plan d'avantage d'avantages protégé, bordé par une végétation ancienne, en situation de chambrée végétale.

Notre projet prend véritablement appui sur cette complémentarité, que nous transcendons dans un levier conceptuel fort pour créer un ensemble résidentiel cohérent et unitaire.

Dans un travail d'équilibre et de covalorisation des entités bâties. Cette recherche se traduit dans la fondation d'une étymologie commune qui se redétaille dans des situations spécifiques. La relation au parvis, la proue, le développement des maisons en bande.

La situation transitionnelle de l'îlot nous a invité à réinterroger la question de la typologie individuelle/intermédiaire/collective, à proposer une forme de décroissement, d'hybridation des états du cycle résidentiel.

Construire deux entités bâties: Des maisons en bande et un bâtiment collectif qui travaillent en co-valorisation, qui partagent un maximum de dénominateur commun, avec pour objectif la création d'une véritable unité résidentielle, d'un 'vivre ensemble'. Ainsi le logement individuel groupé trouve son stationnement dans le socle équipé, on retrouve dans l'entité collective un jardin partagé suspendu, six logements duplex dans la même typologie que l'individuel groupé.

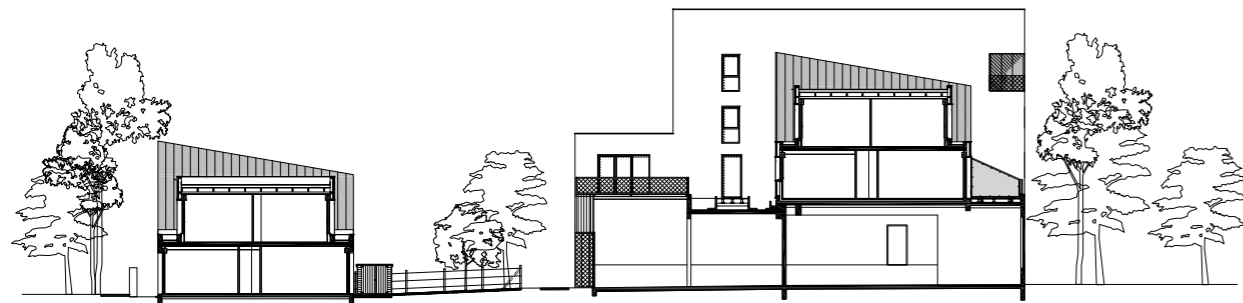
Le projet s'exprime à travers deux matières de façade en bi-valence : un béton peint et un bardage zinc de couleur verte.

Le béton travaille en stabilité, à fabriquer une fondation, un ancrage. Le bardage zinc est une matière appareillée, qui évoque le jardin. Nous l'avons choisi dans une teinte verte légèrement dessaturé (vert lichen) pour se fondre dans la teinte des houppiers des arbres.

Les venelles seront traitées en béton poreux de type et en sablé renforcé, leur profil accompagne la pente du terrain dans un dessin mesuré. Une placette est aménagée au droit du hall traversant, à la croisée des chemins. Elle fabrique un moment de convivialité dans la séquence d'accueil depuis le parvis.







Coupe transversale



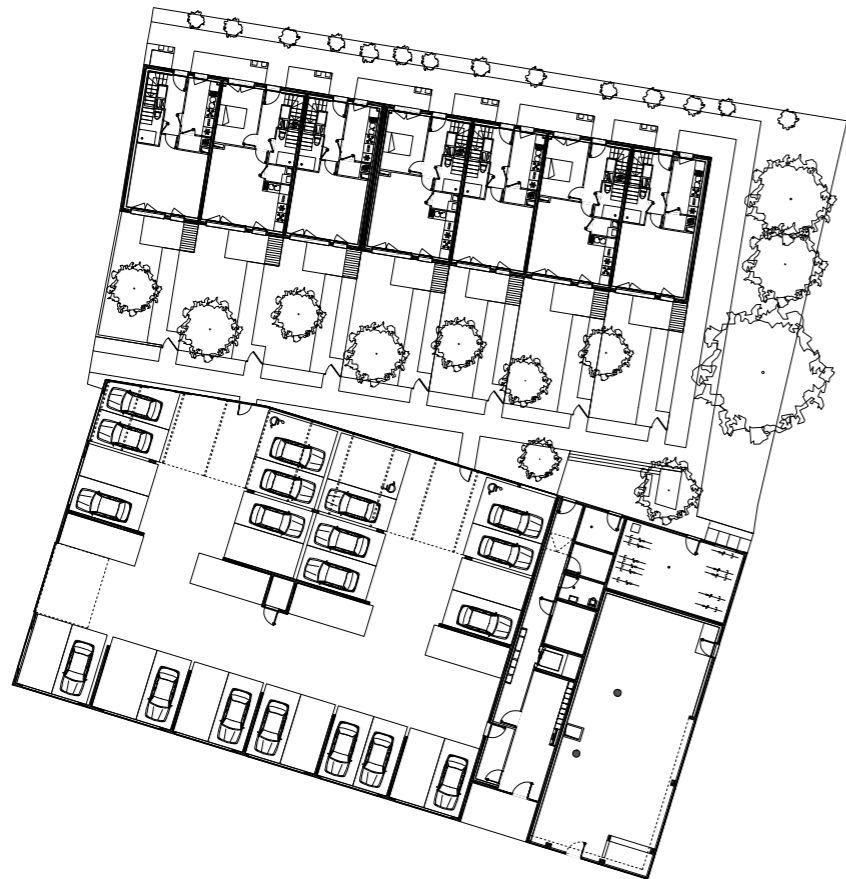
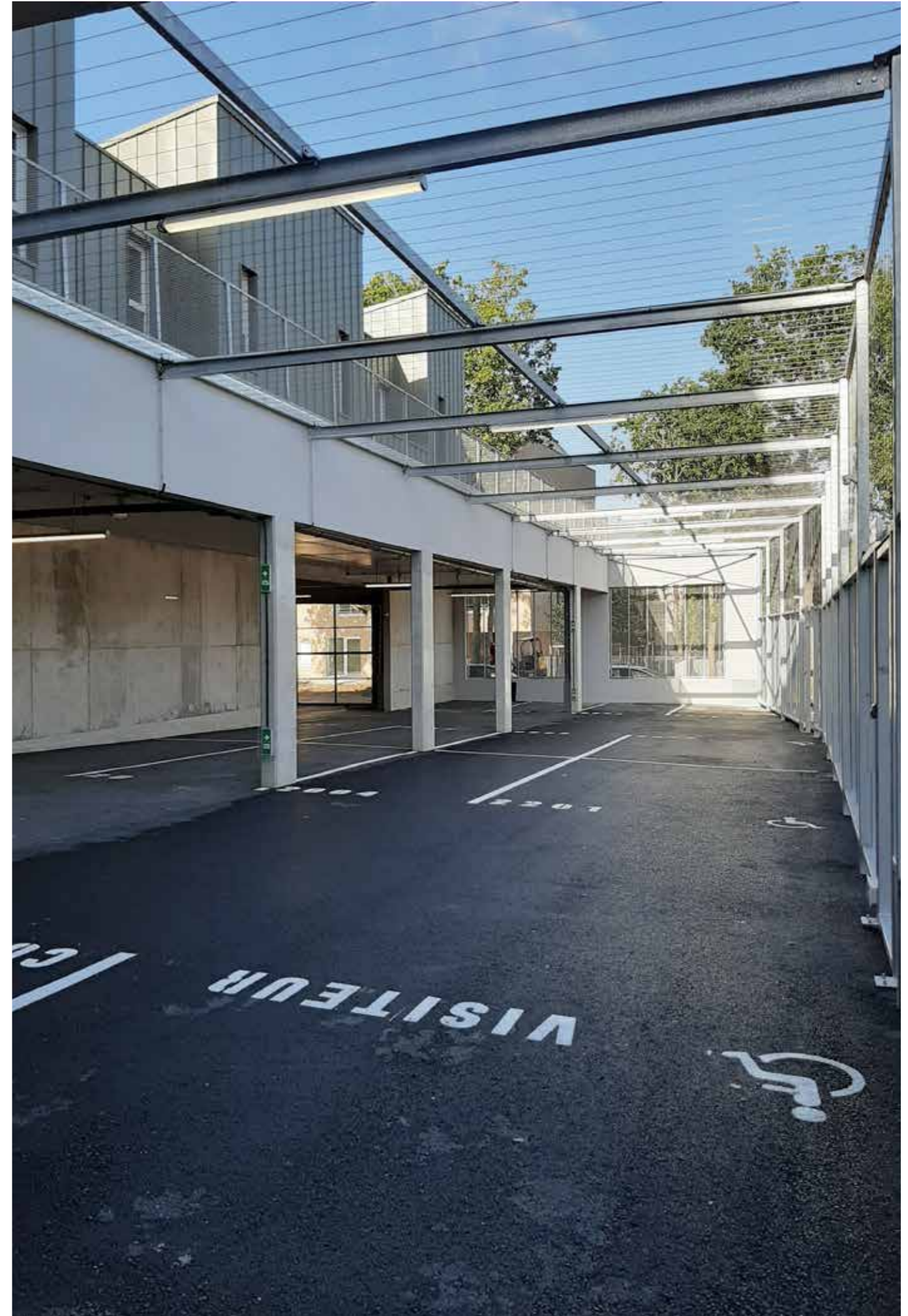




‘La situation transitionnelle de l’îlot nous a invité à réinterroger la question de la typologie individuelle/intermédiaire/collective, à proposer une forme de décroissement, d’hybridation des états du cycle résidentiel.’











Plan niveau 1











## LES MARSAUDERIES

RUE DES MARSAUDERIES, NANTES [44]  
MAÎTRISE D'OUVRAGE: ATARAXIA - GHT  
CO-CONCEPTION ILOT B: IN SITU + HUCA  
ARCHITECTE MANDATAIRE BATIMENT B3: HUCA  
BET: POUGET (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / NAONEC (ECONOMIE)  
LBC - TECHNI CHANTIERS (DET-OPC)  
PROGRAMME: 21 LOGEMENTS COLLECTIFS  
SHAB: 1 237 M<sup>2</sup>  
PHOTOGRAPHIES: HUCA  
STATUT: LIVRÉ SEPTEMBRE 2020



Le projet des Marsauderies est un projet urbain qui se déploie à l'échelle du grand quartier Marsauderies, Eraudière, Grand-Clos. Il s'inscrit au coeur d'une zone d'activité créée dans les années 70 sur d'anciennes tenues maraichères : la ferme des Marsauderies, dont les bâtiments existent encore, sera maintenue et réactivée en locaux associatifs dédiés au quartier proche dans le cadre du projet.

L'îlot B, travaillé en co-conception IN SITU + HUCA, renvoie plus particulièrement à une double évocation géologique et territoriale : celle de l'ici, du basculement topographique vers la vallée de l'Erdre, celle des évocations liées à ce dernier ; et celle de l'ailleurs à partir du nom de la rue de Takrouna qui est village perché sur un rocher au Sud de l'antique Carthage.

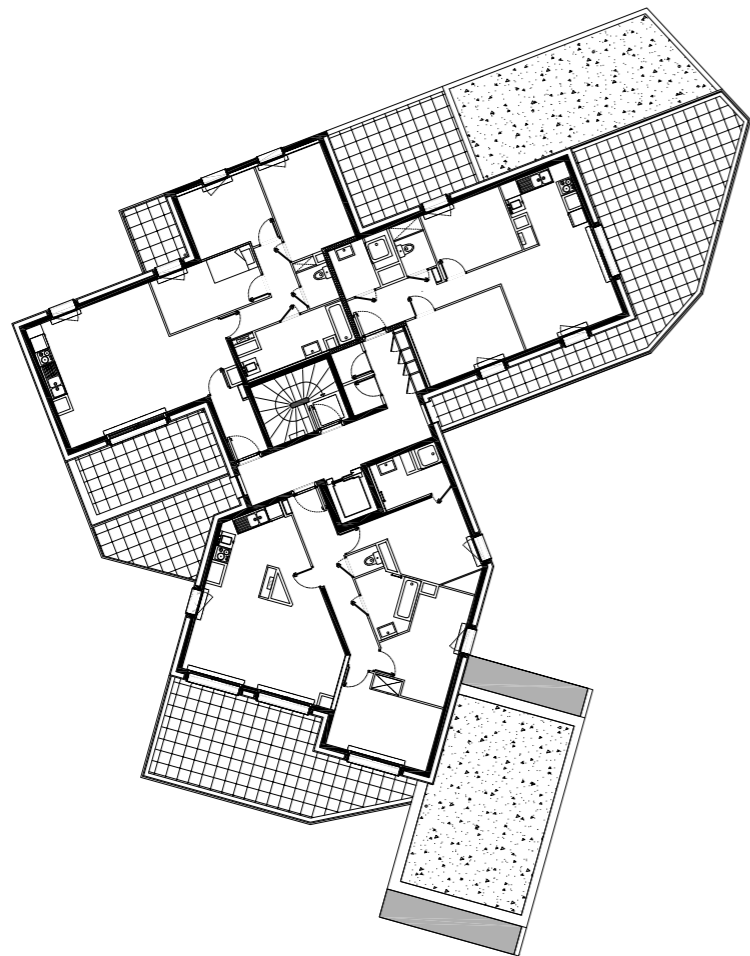
Le projet de l'îlot B constitue l'appel émetteur du quartier en renouvellement depuis le rondpoint des combattants d'Indochine et le prolongement des Sourdes vers l'Erdre.

Le bâtiment B3 s'implante en proue Nord de l'îlot B, il forme l'angle construit entre la rue de Takrouna et le chemin des Sourdes. Sa position centrale dans la nouvelle disposition urbaine formée par les bâtiments de l'îlot C, B et B', lui confère une position de coeur d'îlot construit. Au regard de cette inscription, se constitue un jeu de volumes en variation. Ces variations s'entendent sur les plans horizontaux. La forme construite est ainsi la traduction d'un positionnement privilégié et différencié de chaque logement, et sur les plans verticaux, par une alternance des hauteurs allant du R+1 au R+3. Un espace extérieur d'accueil élargi, « parvis » concentre les accès au bâtiment depuis la rue de Takrouna.

21 logements s'organisent jusqu'à R+3 autour d'une circulation intérieure traversante est-ouest. Chaque logement trouvant, une orientation principale à l'ouest ou au sud. Chaque logement bénéficie d'un espace extérieur généreux, qui s'insère dans les redents de la volumétrie, ainsi protégés ils évitent les vis-à-vis. Les murs à l'alignement des cheminements sont traités en béton lasuré gris, les façades intérieures sont unifiées dans un même matériau ; un bardage en panneaux métalliques de couleur sable, qui se décline en panneaux triangulaires perforés au droit des espaces extérieurs pour en garantir l'intimité.







Plan niveau 3







‘Les façades sur voies sont en béton lasuré anthracite; les façades intérieures sont unifiées dans un même matériau: un bardage en panneaux métalliques de couleur sable, qui se décline en panneaux triangulaires perforés au droit des espaces extérieurs pour en garantir l’intimité.’









## REPOS DE CHASSE

PLACE DU REPOS DE CHASSE, NANTES [44]

MAÎTRISE D'OUVRAGE: ADI

ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA

BET: ALBDO (FLUIDES) / SISBA (STRUCTURE) / APC (ECONOMIE ET OPC)

PROGRAMME: 36 LOGEMENTS COLLECTIFS ET UNE CRÈCHE

SP LOGEMENTS: 2076 M<sup>2</sup>

PHOTOGRAPHIES: SIMON GUESDON

STATUT: LIVRÉ OCTOBRE 2019



Le terrain est situé place du repos de Chasse, à l'angle de deux rues : Rue du Corps de Garde à l'ouest et rue du Bouillon à l'est. L'architecture environnante est composée de maisons R+1 et de bâtiments collectifs R+3.

L'ambition du projet est à la fois de redéfinir la géométrie de la place du Repos de Chasse, d'avoir une échelle bâtie en résonance à ce large espace (R+4+c), tout en s'accordant avec les maisons existantes voisines.

Le projet s'implante en limite de la rue du corps de garde, en retrait de la place du repos de chasse créant un large espace libre à l'est le long de la rue plus étroite du Bouillon. La volumétrie présente un épanelage allant du RDC au R+5 en attique.

Un socle à R+1 fabrique une bipartition verticale ramenant par la même une correspondance d'échelle avec les constructions environnantes. Il contient le volume de la future crèche à RDC. Ce socle s'étend sur la rue du Corps de Garde, et comprend 3 logements intermédiaires, trouvant leur accès par un escalier situé dans le jardin arrière.

On trouve une aire de stationnement extérieure de 6 places accessibles depuis la rue du Bouillon. Un jardin commun et la cour paysager de la crèche.

Le traitement du socle RDC/R+1 est en béton lasuré blanc brillant et translucide. Les volumes à partir du R+2 jusqu'au R+5 sont en peinture minérale brune mat sur béton. La serrurerie est laquée grise et les garde-corps sont en structure acier laqué gris avec un remplissage en verre.



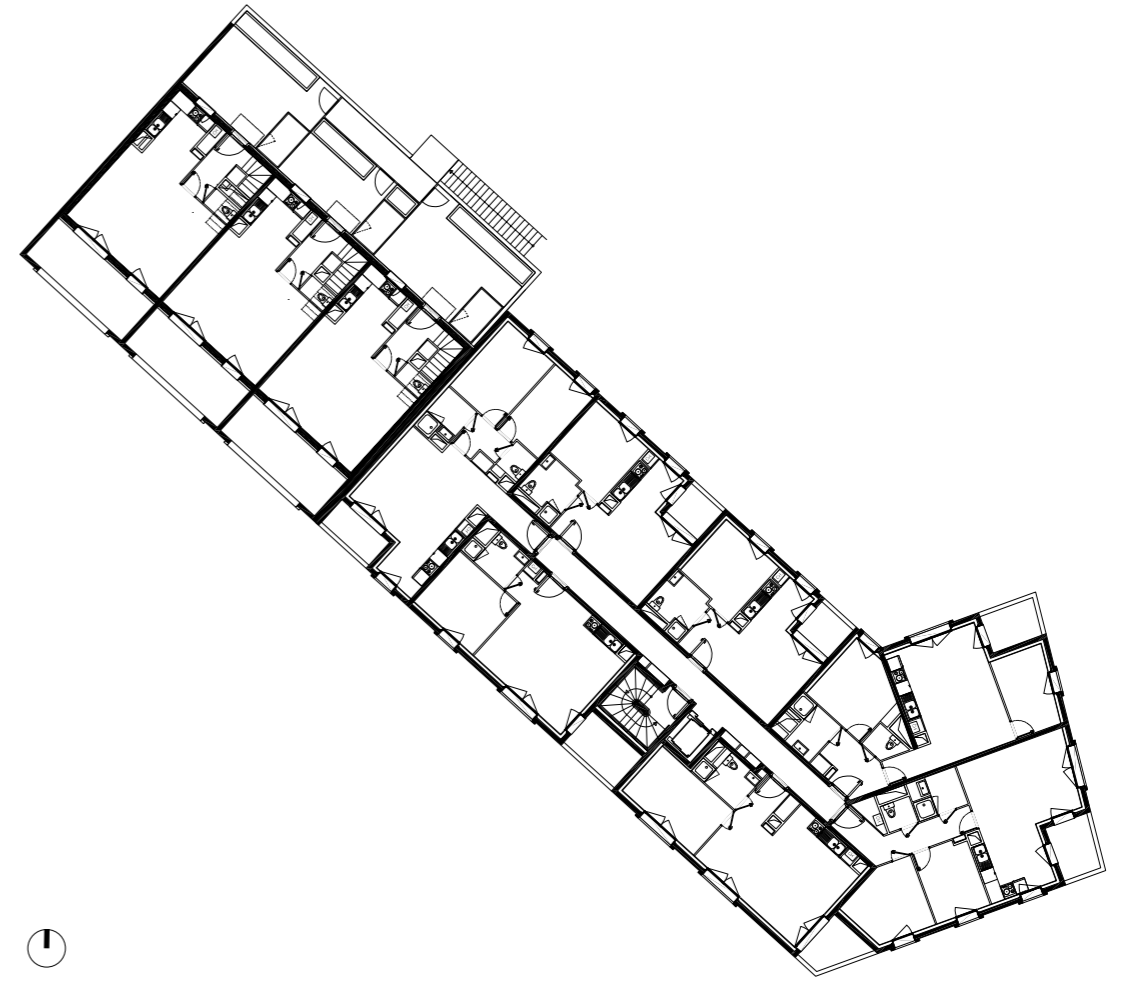
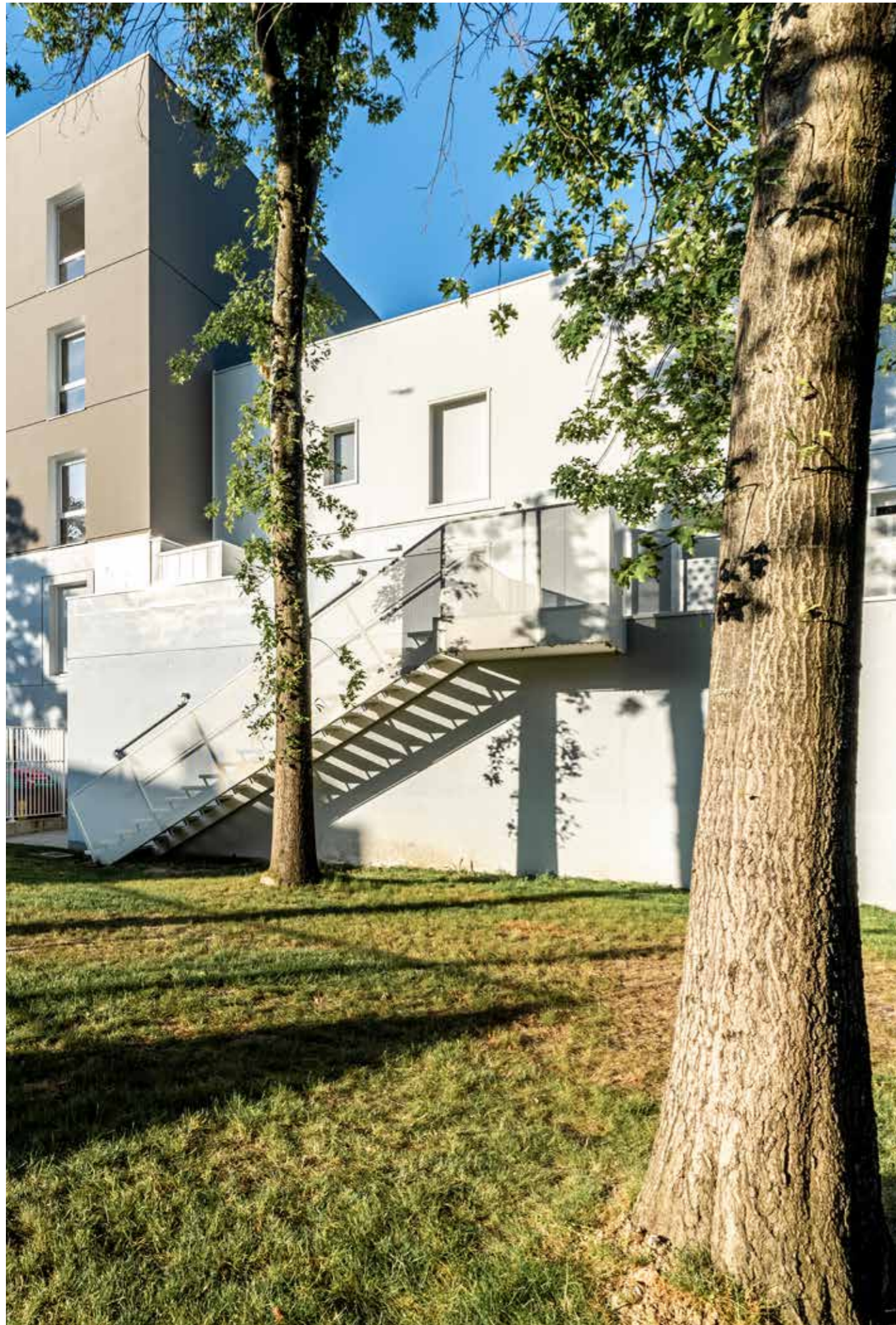




‘Redéfinir la géométrie de la place du Repos de Chasse, avoir une échelle bâtie en résonance à ce large espace, tout en s’accordant avec les maisons existantes voisines’



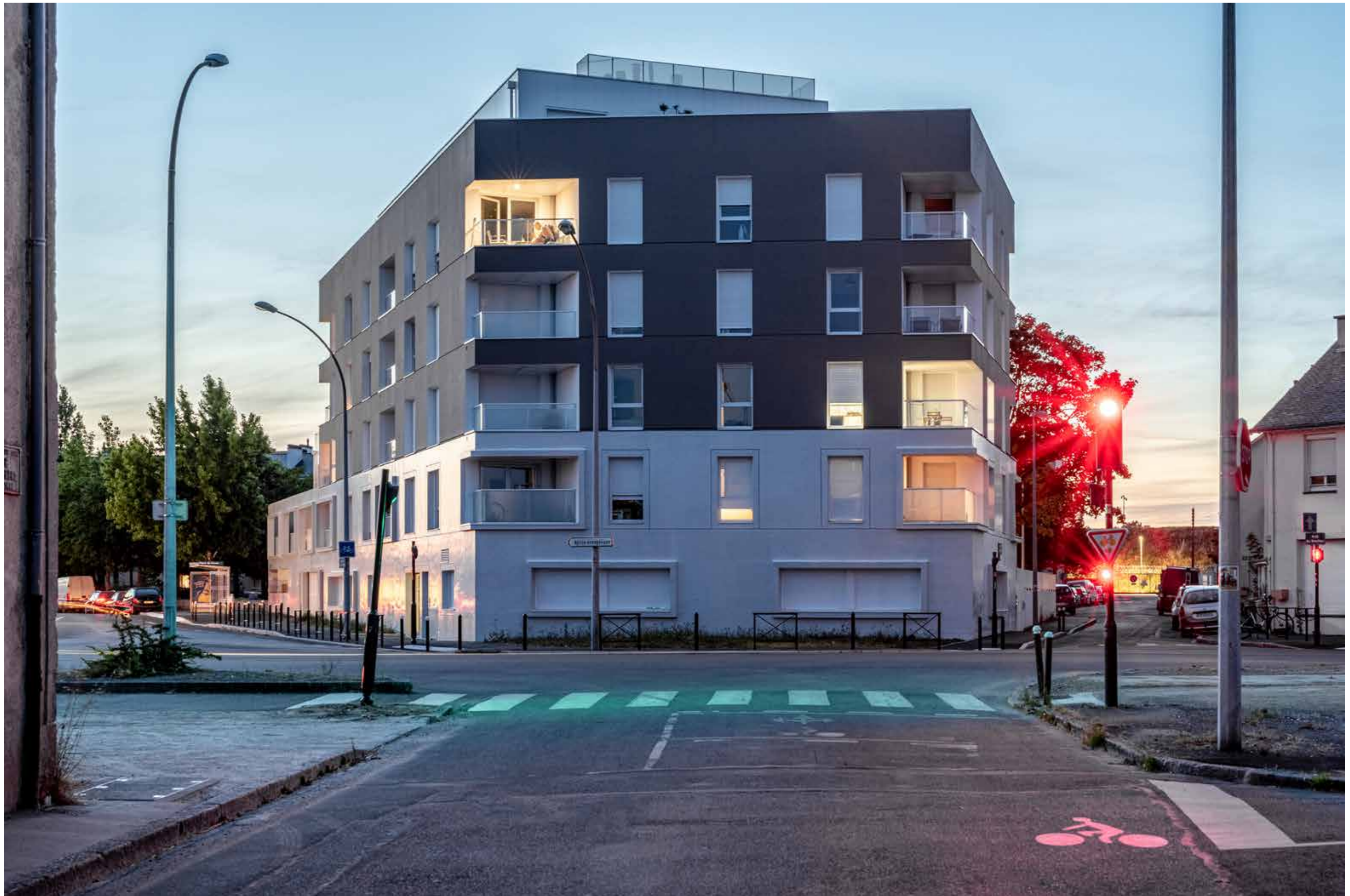




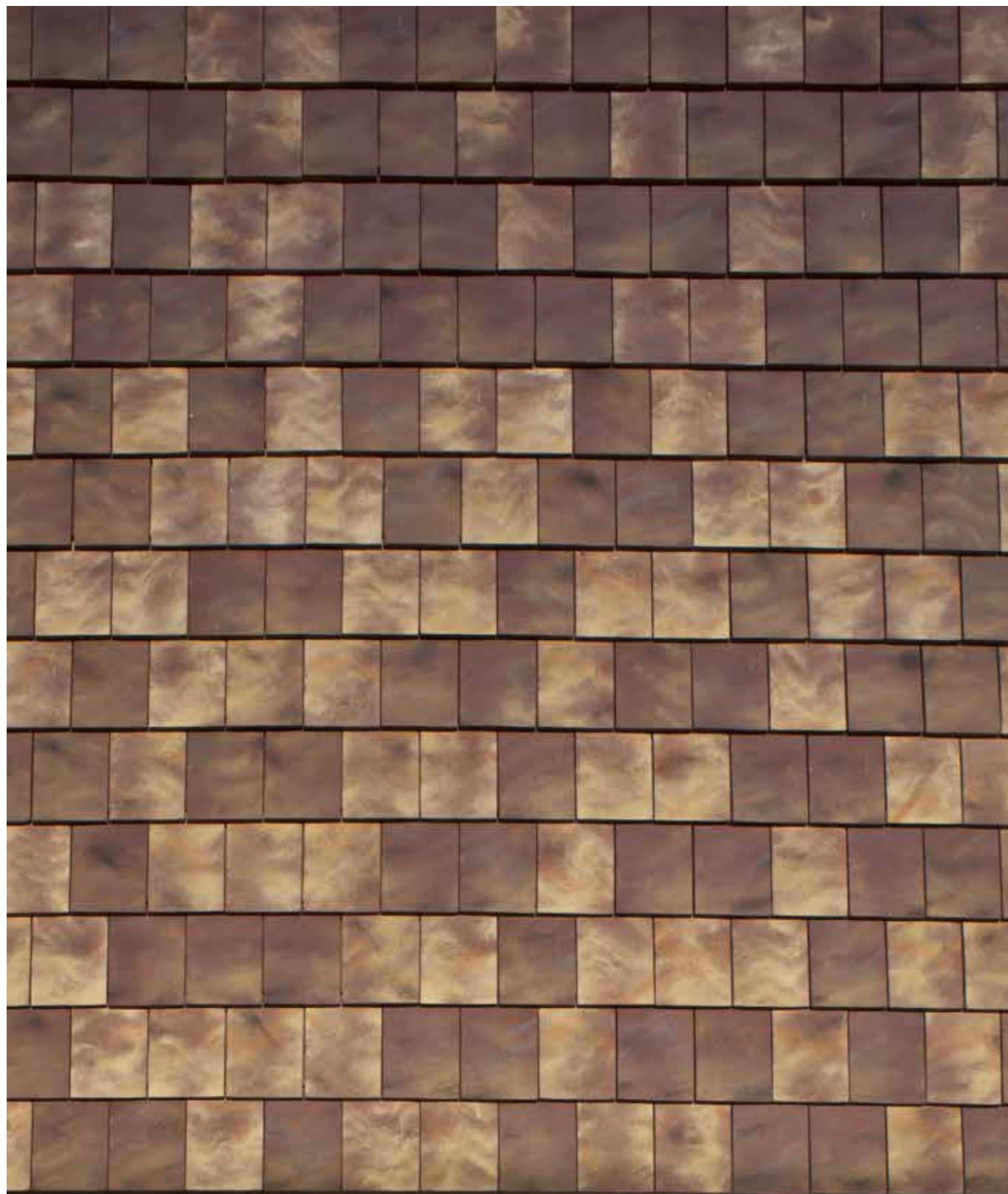
Plan niveau 1











## LES CHAMBELLES

RUE DES CHAMBELLES - RUE FRANCIS LERAY - NANTES (44)

MAÎTRISE D'OUVRAGE: NANTES METROPOLE HABITAT

ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA

BET: ALBDO (FLUIDES/THERMIQUE) / IBA (STRUCTURE) / EXE (ÉCONOMIE ET OPC)

PROGRAMME: 57 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 3 MAISONS - 60 PLACES DE STATIONNEMENTS

SURFACE: 3 865 M<sup>2</sup> SHAB, 4 442 M<sup>2</sup> SP

COÛT: 5 799 962 EHT

PHOTOGRAPHIES: ANNICK BIENFAIT / HUCA

STATUT: LIVRÉ JUIN 2019



La rue Francis Leray est une rue typique du faubourg nantais, elle s'inscrit au cœur d'un tissu de voies résidentielles comprises entre les axes structurants que représentent la rue du Général Buat, le Boulevard des Poilus et le Boulevard Dalby, à faible distance du projet de renouvellement de la caserne Mellinet. Sur son linéaire de 175 m environ, on retrouve une mixité typologique caractéristique de la superposition des différents âges de la ville, La cité des Chambelles occupe aujourd'hui avec La poudrière, la quasi-totalité de son ruban. On trouve par ailleurs un immeuble collectif R+2 et deux pavillons individuels, qui se font face, au Sud, au Nord c'est la cité des Chambelles qui fabrique les accroches à la rue des Chambelles.

Construite entre 1928 et 1933, par les architectes Roger Davy puis Henri Fleury, La cité des Chambelles s'initie sur le modèle de la cité-jardin, Chaque appartement dispose d'une parcelle de jardin en pied d'immeuble, de 30m2 environ, permettant aux locataires de cultiver légumes, fruits et fleurs, la disposition du bâti, les arrières appropriés en font un lieu qui « respirent le calme d'un quartier hors du temps ». Aujourd'hui l'obsolescence du bâti oblige à la démolition, il n'en reste pas moins que le modèle et le système de valeur, véhiculés par cet ensemble puissent être réinterrogés dans un modèle contemporain métropolitain.

Le projet a pour ordre liminaire de fonder l'identité, la séquence de la rue et son amorce sur la rue des Chambelles. La rue n'est plus simplement support, elle devient sujet. Nous avons travaillé à alterner sur son ruban un épannelage de hauteurs, qui privilégie le contraste du R+1 au R+3 et une alternance de vide. Cet entre-las des échelles permet de faire le lien gradué entre les jardins collectifs du RDC, les grandes terrasses jardin suspendus du R+1 et les toits du R+3 et de créer une transition douce entre les niveaux. La diversité typologique amenée par les 3 maisons individuelles poursuit cette séquence contrastée, elle

On trouve ainsi quatre volumes «maisonnées» et leurs prolongements à R+1, portant sur les espaces collectifs de RDC et la maison individuelle mitoyenne de la rue des Chambelles ou R+2, en accroche au petit immeuble collectif mitoyen de l'autre côté de la voie. (7&9 rue des Chambelles). Les prolongements fabriquent une entrée amène sur la Francis Leray.

Cette volumétrie nous permet la mise à distance et la révélation des pignons qui offrent alors des possibilités d'ouverture, d'orientation nouvelles. La lumière pénètre largement dans ces interstices étendus, ramenant par là même les qualités du «jardin» sur l'espace public.

Une matérialité située, et en évocation, trois matériaux, trois supports révélateurs du contexte :

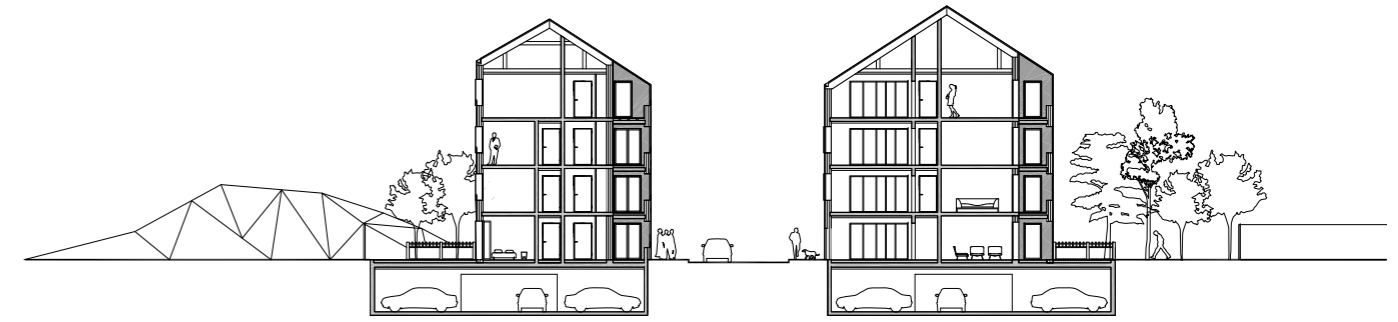
- Le béton du socle: Il est le support ancré, solide des bâtiments, sa minéralité, le lie à la matière de la rue.

- La tuile plate des façades rue et des toits: Elle est une part de l'identité de la cité des Chambelles, on la retrouve sur les toits des maisons démolies, et partout ailleurs dans le quartier, elle est un «matériau-patrimoine», naturel et durable, qui s'adapte. (gamme de teinte très étendue, catalogue de forme très varié). Les tuiles plates utilisées pour le bardage de façades sont exactement les mêmes que celles utilisées en toiture ; elles possèdent les mêmes qualités de durabilité et de pérennité, la tuile en terre cuite est une solution de bardage en parfaite adéquation avec le développement durable.

- Le bois penché des façades-jardins: Il est le témoin du jardin, de la domesticité des intérieurs d'îlot, il raconte, les « treilles bois » supports de végétation que l'on trouve communément dans l'appropriation des pignons des maisons. Le bois du bardage est traité autoclave, le Mélèze est un bois qui offre une excellente pérennité. Sa disposition en claire-voix, et tasseaux épais renforce sa durabilité.







Coupe transversale

‘La rue n’est plus simplement support, elle devient sujet. Nous avons travaillé à alterner sur son ruban un épannelage de hauteurs bâties qui privilégie le contraste, avec des vides - les jardins potagers collectifs’











Elévation rue Francis Leray Sud



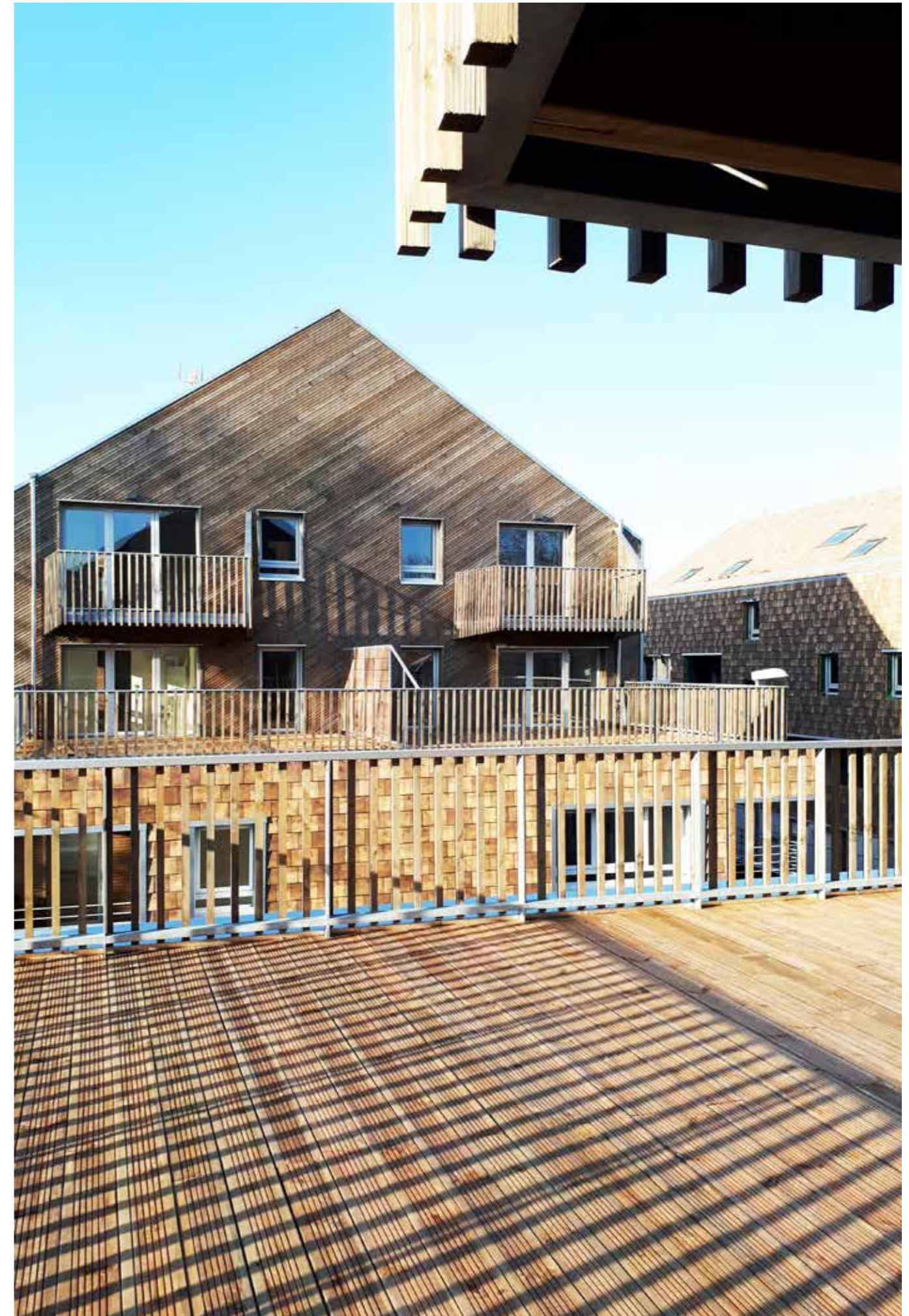
Elévation rue Francis Leray Nord







‘Cette volumétrie nous permet la mise à distance et la révélation des pignons qui offrent alors des possibilités d’ouverture, d’orientation nouvelles. La lumière pénètre largement dans ces interstices étendus, ramenant par là même les qualités du «jardin» sur l’espace public.’











## LE TRIUM

ZAC DE LA PELOUSIÈRE À SAINT-HERBLAIN (44)  
MAÎTRISE D'OUVRAGE: ATARAXIA  
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA  
PAYSAGISTE: D'ICI-LÀ PAYSAGE  
BET: ALBDO (FLUIDES) / AREST (STRUCTURE) / NANTES EXE (ÉCONOMIE)  
PROGRAMME: 40 LOGEMENTS COLLECTIFS ET PARKINGS  
SURFACE: 2 553 M<sup>2</sup> SP  
COÛT : 3 200 000 EUROS HT  
PHOTOGRAPHIES: STÉPHANE CHALMEAU  
STATUT: LIVRAISON OCTOBRE 2018



Situé dans le secteur compris entre la rue des Marais et le Vallon, le projet s'attache à prendre la mesure des équilibres et des continuités du linéaire de la frange construite du Vallon. Il révèle son installation sur la courbe de niveau par un positionnement dynamique des volumes «plots», en «déhanché» et sa stabilité par le positionnement rigoureux de la «barre» en perpendiculaire de la rue des Marais.

Nous avons cherché à faire correspondre au paysage du vallon une certaine stabilité, inertie, à ne pas surjouer les effets d'espaces extérieurs. Dans cette démarche projectuelle d'objets singuliers en interaction, Nous avons pris le parti d'exprimer le volume plutôt que la façade, de travailler dans le champs lexical de la masse bâtie, à creuser, évider « la barre » à façonner, tailler les « plots ».

Les logements des plots s'organisent par niveau suivant un principe de symétrie centrale, en quart tournant, chaque logement bénéficie ainsi de deux orientations. Les espaces extérieurs du logement sont contenus dans le volume, ce sont de grandes loggias en continuité de la pièce de vie, qui selon le principe de distribution des logements par niveau se placent aux quatre angles des plots, bénéficiant ainsi d'une intimité renforcée. Ces loggias sont une véritable extension du logement, la paroi qui les sépare du séjour est vitrée en totalité, elles bénéficient comme les espaces intérieurs du logement, de placards, de baies et de volets occultants, travaillant ainsi à fabriquer une ambiguïté intérieur/extérieur qui en renforce la qualité d'usage.

Au dernier niveau les loggias deviennent des jardins d'hiver, les logements bénéficiant de larges terrasses.

L'ambiguïté des percements, tantôt baie du logement, tantôt baie de la loggia, fabrique une animation subtile dans la profondeur relayée par le mouvement des volets pliants légèrement débordants. Cet effet cinétique des ouvertures associé au mouvement donné par les facettes des plots fabrique un léger bruit, fait émerger une animation dans le paysage du vallon.

Les matériaux mis en œuvre sont pour la finition des plots un enduit béton lasuré gris-brun clair, les «plots» seront isolés par l'intérieur. La « barre » quant à elle est isolée par l'extérieur et comprend un bardage bois prégrisé sur l'ensemble des niveaux de logement. Le RDC et le niveau de sous-sol résurgent sur le vallon reçoivent un traitement de finition identique à celui des plots.

L'intérieur des loggias est peint en blanc comme le logement dont elle est le prolongement. Les toitures sont traitées en terrasse béton, l'acrotère béton périphérique est dimensionné pour masquer les résurgences techniques en toitures. L'entourage des baies est traité par un cadre aluminium brut qui intègre la bavette, la coulisse du volet pliant et le garde-corps en grille métallique.







‘L’ambiguïté des percements, tantôt baie du logement, tantôt baie de la loggia , fabrique une animation subtile dans la profondeur relayée par le mouvement des volets pliants légèrement débordants.’



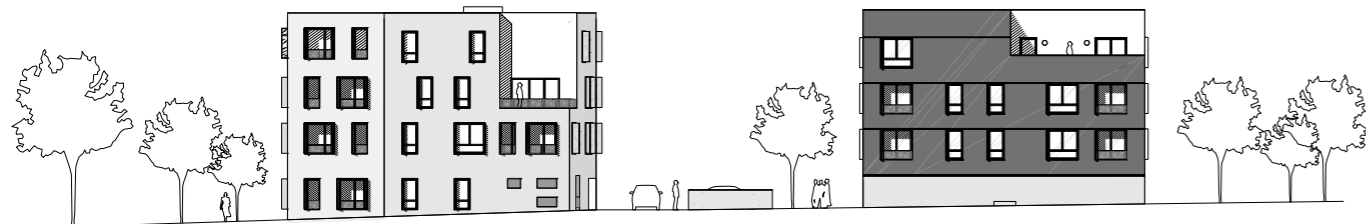
Plan niveau 2







Elévation Ouest



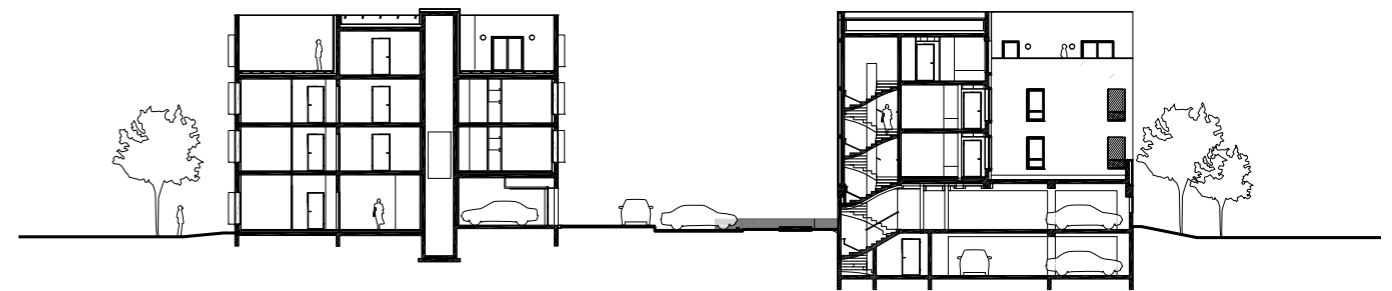
Elévation Sud



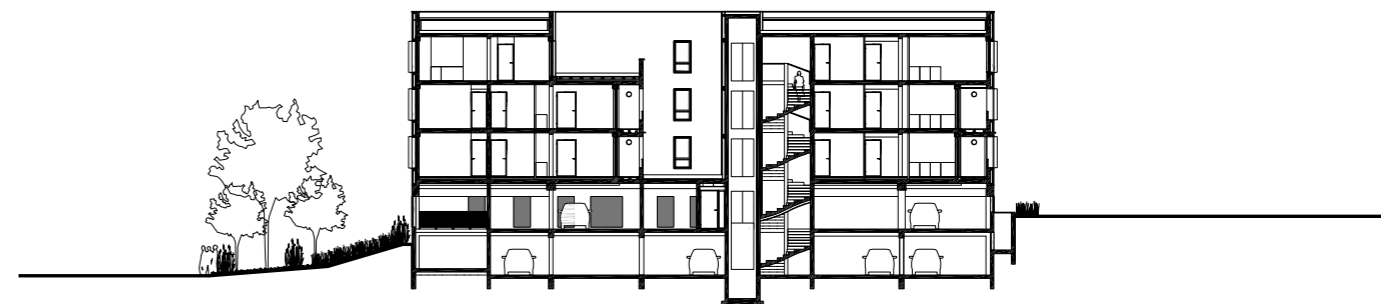








Coupe transversale

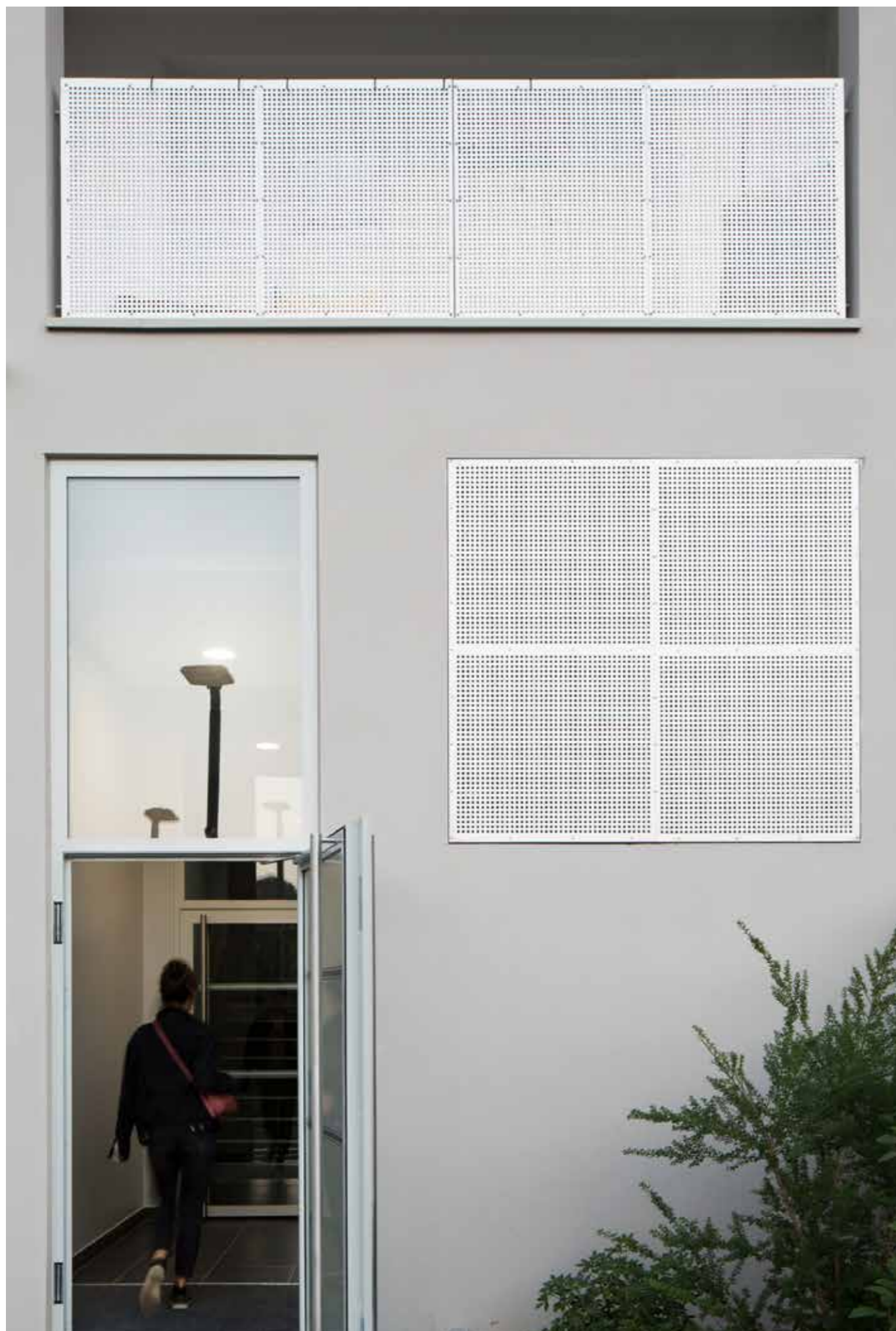


Coupe longitudinale









## TREMISSINIÈRE

RUE FELIX LEMOINE - NANTES  
MAÎTRISE D'OUVRAGE: ATARAXIA  
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA  
BET: ALBDO (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / CHANTIER INGENIERIE (ÉCONOMIE)  
PROGRAMME: 6 LOGEMENTS COLLECTIFS + PARKINGS  
PHOTOGRAPHIES: EMILIE GRAVOUEILLE  
STATUT: LIVRAISON 2018



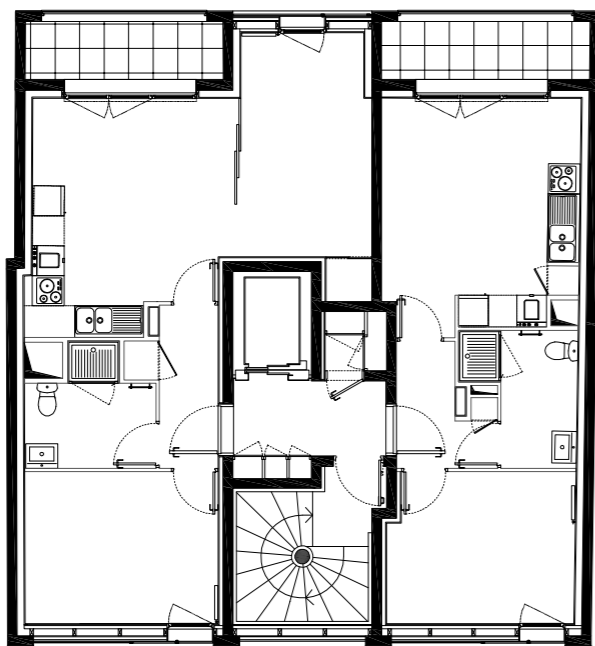
Le projet de la rue Felix Lemoine, prend place sur une parcelle entre une maison classée 'patrimoine' de la Ville de Nantes et un immeuble collectif de quatre niveaux construit dans les années 80. Il se développe sur 4 niveaux, un niveau de RDC qui accueille un local deux roues et un local réputation. Et trois niveaux qui distribuent deux logements de type 2 par palier. Soit six logements.

Afin d'éviter toute surenchère stylistique, dans cette situation d'entre-deux, le projet est pensé comme une structure auto-référente simple : Un volume simple, un plan carré, une façade qui exprime l'individualité des logements: au sud, des grandes loggias sur le jardin intérieur, au nord, la même expression intégrant des volets coulissants pour occulter les chambres et se protéger des nuisances sonores de la rue Félix Lemoine.

Les façades du volume sont en enduit béton peint gris/brun afin de chercher une certaine neutralité. Les panneaux de remplissages, volets et gardes-corps sont en aluminium et acier laqué, une alternance de panneaux pleins et de panneaux perforés permettront de gérer, les intimités et les transparences.







Plan niveau 2





‘Dans cette situation d’entre-deux, le projet est pensé comme une structure auto-référente simple. Les façades sont en béton peint gris/brun clair afin de chercher une certaine neutralité.’







## LES MERVEILLES DE SAINT-AUBIN

ZAC VERNEAU - ANGERS

MAÎTRISE D'OUVRAGE: PODÉLIHA + CASTORS ANGEVINS (GROUPE PODELIA)

ARCHITECTES ASSOCIÉS: HUCA + VIE

PAYSAGISTE: ATELIER AVENA PAYSAGE

BET: ALBDO (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / VIE (ÉCONOMIE)

PROGRAMME: 19 LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES ET INDIVIDUELS SOCIAUX ET 16 INDIVIDUELS EN ACCESSION + PARKINGS

SURFACE: 2700 M<sup>2</sup> SP

PHOTOGRAPHIES: STÉPHANE CHALMEAU / EMILIE GRAVOUEILLE

STATUT: LIVRAISON FÉVRIER 2017



Situé entre la ville ancienne, faubourienne à l'entrée sud de la Zac Verneau, l'ilot 1 constitue un trait d'union entre la ville historique, et ses projets d'extension. Le projet de L'ilot 1 est un projet d'aménagement global, ainsi la limite OUEST du terrain est constituée d'une limite séparative des propriétés qui ne constitue pas une frontière opérationnelle franche. A l'est, le projet se développe largement sur la rue Henri Peluau. Le terrain présente une façade sur la rue Thérèse au nord, et une façade mince sur la rue du Général Lizé au Sud.

Le projet se devait d'initier le renouveau de Verneau, de réinventer un mode d'habiter en lieu et place des barres de logements collectifs initiales. Deux axes nous ont guidés dans nos réflexions : le projet devra retrouver des accroches au contexte, les maisons périurbaines accolées qui composent l'environnement immédiat, et la transition vers une densification douce.

Le projet comprend ainsi la réalisation de 35 logements collectifs, intermédiaires et individuels et d'un bâtiment d'activité. Il s'organise autour d'un réseau de venelles Nord-Sud et est-ouest, qui permettent la desserte des logements.

Le bâtiment collectif s'organise parallèlement à la rue Henri Peluau, il présente deux cages d'escalier extérieures, pour la desserte des logements des Niveaux 1 et 2. Le RDC est dédié au stationnement.

Le bâtiment des logements intermédiaires est perpendiculaire à la rue Henri Peluau, il présente deux volumes, l'un à R+1+combles, le second à R+2+combles, les logements à RDC ont un accès direct depuis les venelles, les logements en élévation sont accessibles depuis deux cages d'escalier extérieures.

Les logements individuels comprennent chacun deux accès: l'un principal depuis la venelle de desserte transversale, l'autre depuis les jardins privatifs.

Les bâtiments présentent une structure verticale bipartite, un socle béton peint gris clair à RDC/R+1, et un bardage bois, clins à pose verticale en élévation R+1 ou R+2. Les toitures sont en zinc.

Les murs de clôture en limite de voie publique sont traités en continuité des murs RDC, ils sont peints gris clair, et surmontés d'une grille acier galvanisée perforée.

Le projet a pour ambitions à la fois de multiplier les modes d'habiter, les modes d'accès aux logements, et pour se faire, de reprendre le fonctionnement d'un hameau : des venelles étroites, des places et des placettes, des stationnements répartis, couverts ou non couverts, des escaliers extérieurs, une certaine densité favorisant le vivre ensemble et qui créé une véritable chaleur et une identité au lieu.

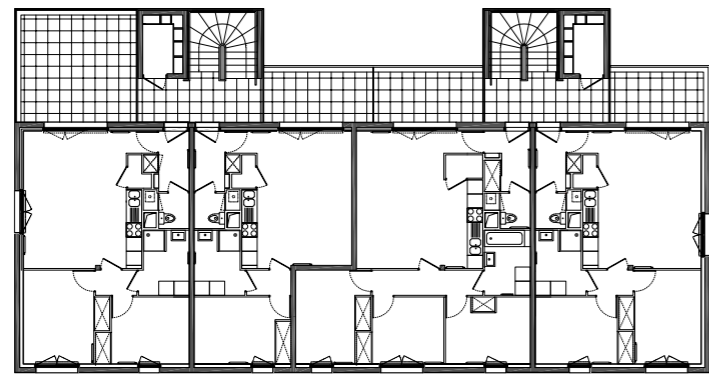




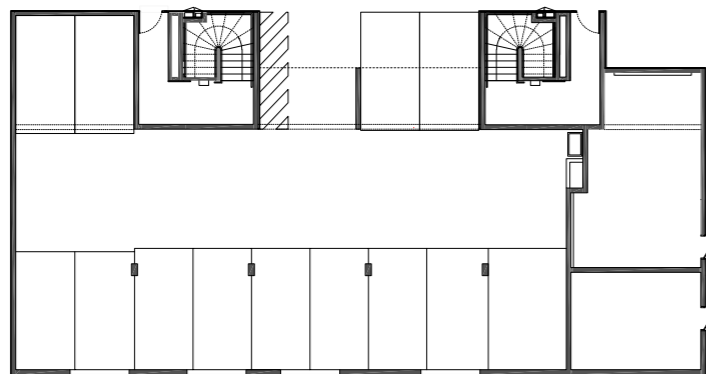
‘Le projet a pour ambitions à la fois de multiplier les modes d’habiter, les modes d’accès aux logements, et pour se faire, de reprendre le fonctionnement d’un hameau : des venelles étroites, des places et des placettes, des stationnements répartis, couverts ou non couverts, des escaliers extérieurs...’







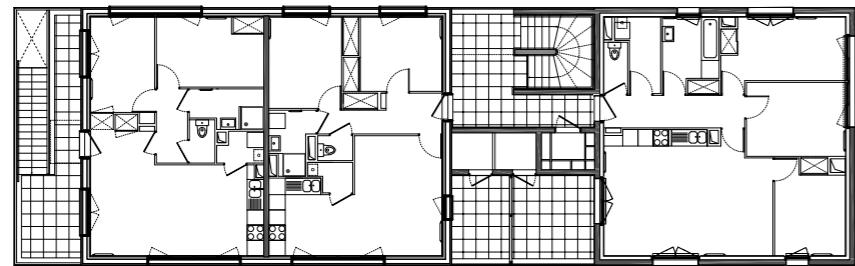
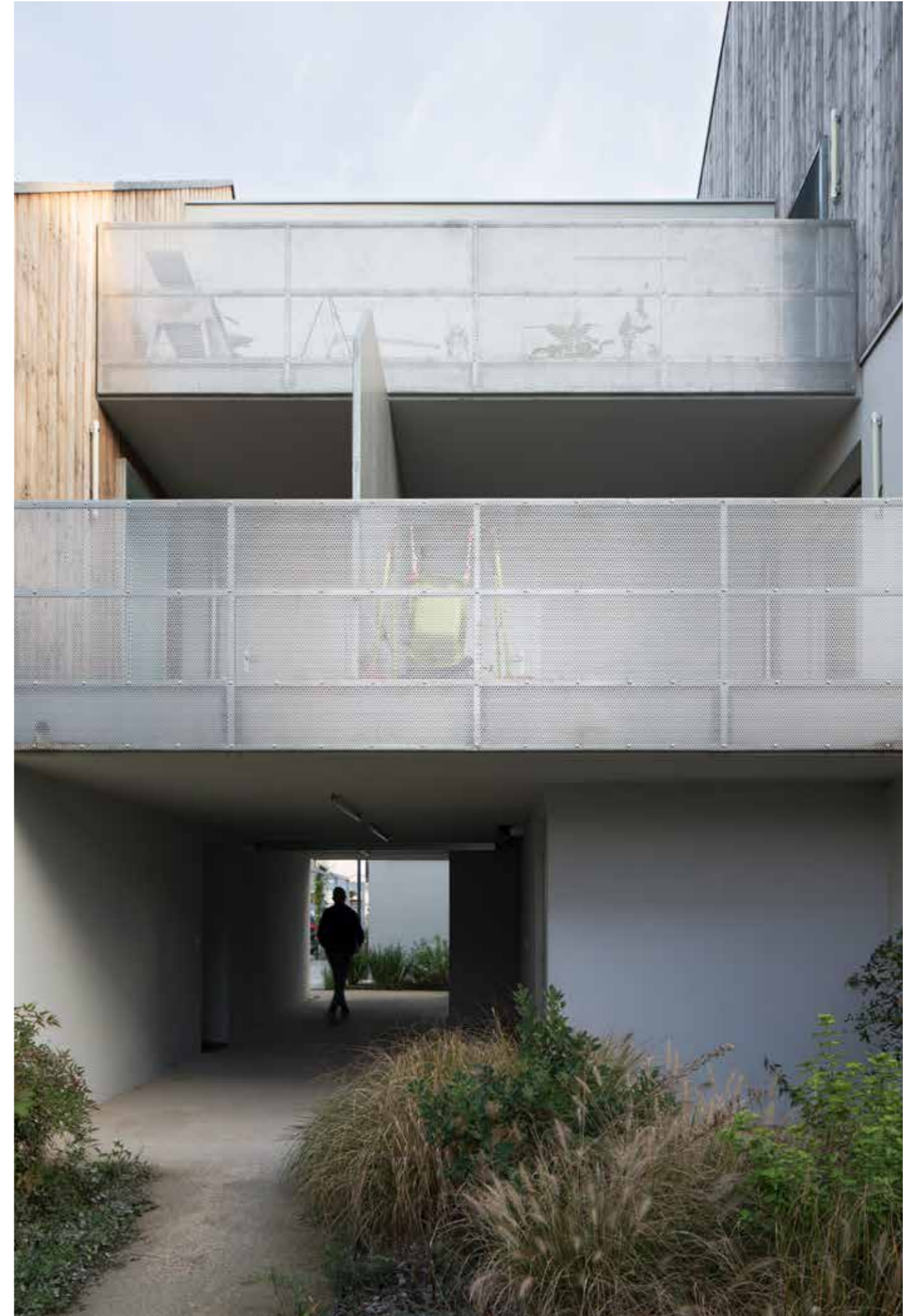
Plan niveau 1



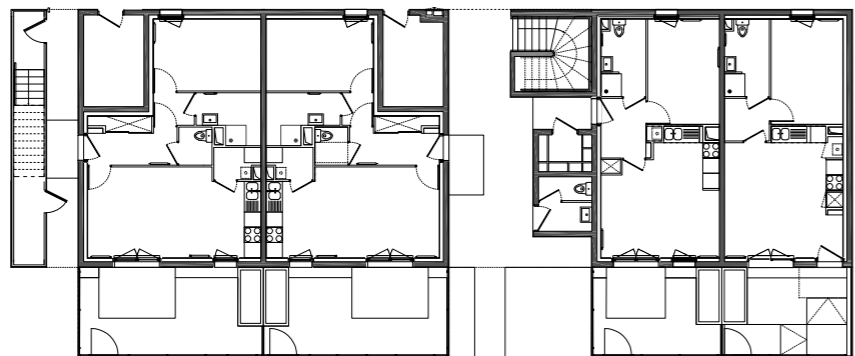
Plan RDC







Plan niveau 1



Plan RDC













‘Fabriquer un cadre construit au service du plaisir d’habiter. Proposer une architecture hédoniste, en mettant à profit les éléments mis en friction par la densité: un jardin, une terrasse, un passage, un lieu partagé, un arbre.’











## LES HAUTS DE GAÏA

ZAC DE VIRELOUP - TREILLÈRES (44)  
MAÎTRISE D'OUVRAGE: SAMO  
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA  
BET: ALBDO (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / NANTES EXE (ÉCONOMIE)  
PROGRAMME: 26 LOGEMENTS COLLECTIFS ET PARKINGS  
SURFACE: 1587 M<sup>2</sup> SHAB  
COÛT : 2 115 000 EUROS EHT  
PHOTOGRAPHIES: EMILIE GRAVOUEILLE  
STATUT: LIVRAISON MARS 2017



Il y a en ordre liminaire, l'évidence de cette qualité du lieu, du «paysage-spectacle», qui nous amène à proposer une architecture qui exprime les qualités de ce qu'elle observe, qui soit le support lisible de ses usages, qui soit le témoin d'un cadre de vie, «entre ville et campagne». Il s'agit donc de sortir des archétypes qui hiérarchisent pour proposer à chaque logement les mêmes qualités d'habiter, un traitement égalitaire face au paysage.

Détachés de contraintes réglementaires trop strictes, Les bâtiments trouvent les ressources de leur ancrage dans les qualités de leur inscription dans le site; La souplesse de la courbe de niveau est accompagnée par le déhanchement des faces, qui révèlent par là même les possibilités d'orientations multiples et évitent les masques d'ombre. Les volumes sont des entités «prismes», Ils travaillent avec la topographie, créant des situations multiples de surplomb, de décaissés de révélations des sous-faces.

Les espaces extérieurs des logements représentés par la structure des stationnements, les balcons et terrasses, les cages d'escalier se greffent sur les volumes bâtis, constituant autant de micro-projets associés. Afin de rendre compte des qualités paysagères environnantes, de donner à chaque logement la qualité d'observer de manière singulière et privilégiée, nous avons travaillé les espaces extérieurs du logement, comme autant de pontons, d'estacades, en référence aux «pontons-observatoires» qui ponctuent les aménagements de la ZAC.

Un plateau en courée, épine servante, entrée unique des véhicules dans la parcelle depuis la placette d'accès à l'Est crée le lien entre les constructions au sol et organise le stationnement et la desserte piétonne des logements sud. Le bâtiment 2 trouve ses accès sur la voirie de desserte au Nord de la parcelle.

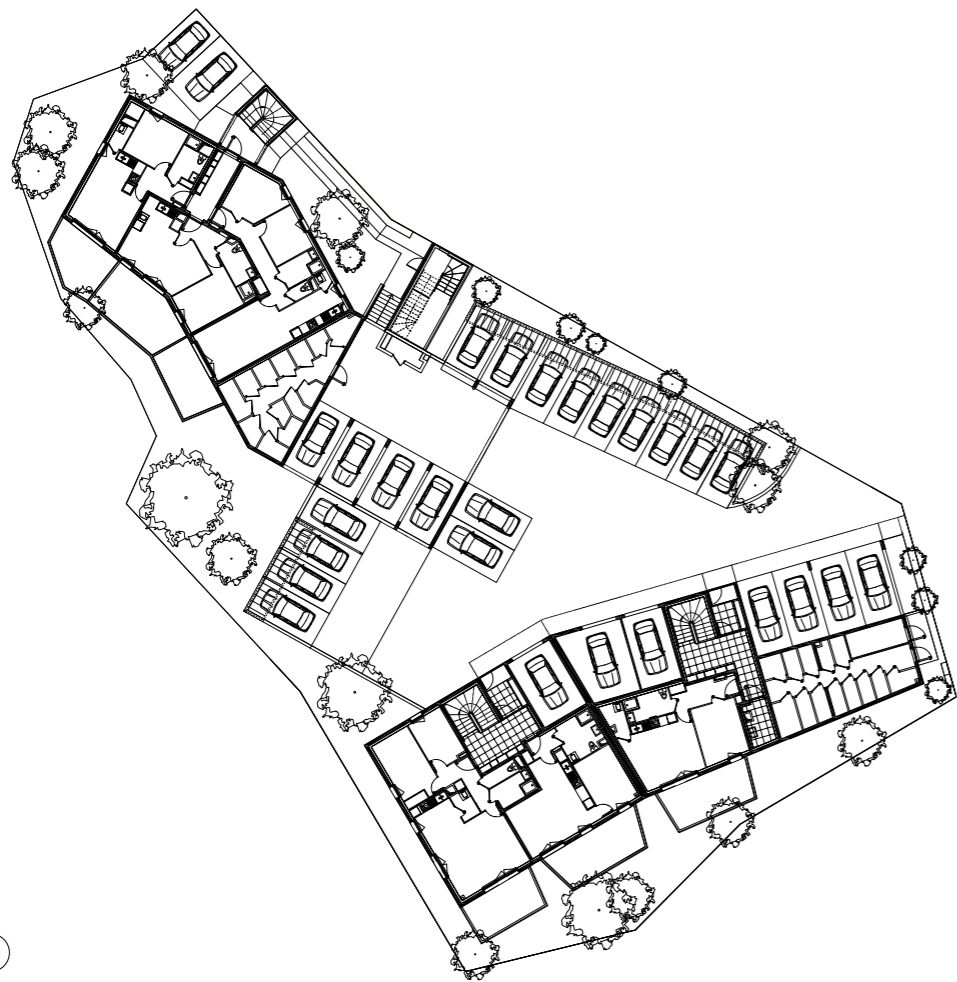
Les deux bâtiments de logements collectifs s'implantent à l'alignement des marges de recul réglementaires ou en retrait. Ils comprennent respectivement 13 logements pour le bâtiment 1 et 13 logements pour le bâtiment 2.

Nous avons choisi la chaux traditionnelle de couleur brun-taupe pour traduire dans la représentation des enveloppes bâties, les références à la terre, à la couleur des résurgences ferrugineuses du sol. Les bâtiments se parent ainsi de couleurs chaudes, naturelles, légèrement irisées (en dosage des granulats et pigments employés). Au delà de son aspect chaleureux, la chaux comporte des propriétés assainissantes, permet la respiration des parois.

En contraste, l'acier galvanisé des espaces extérieurs au logement, travaille à refléter la lumière, à fabriquer des transparences-filtres (locaux communs, stationnement) à éclairer la façade aux endroits choisis, ponctuellement, par touche.



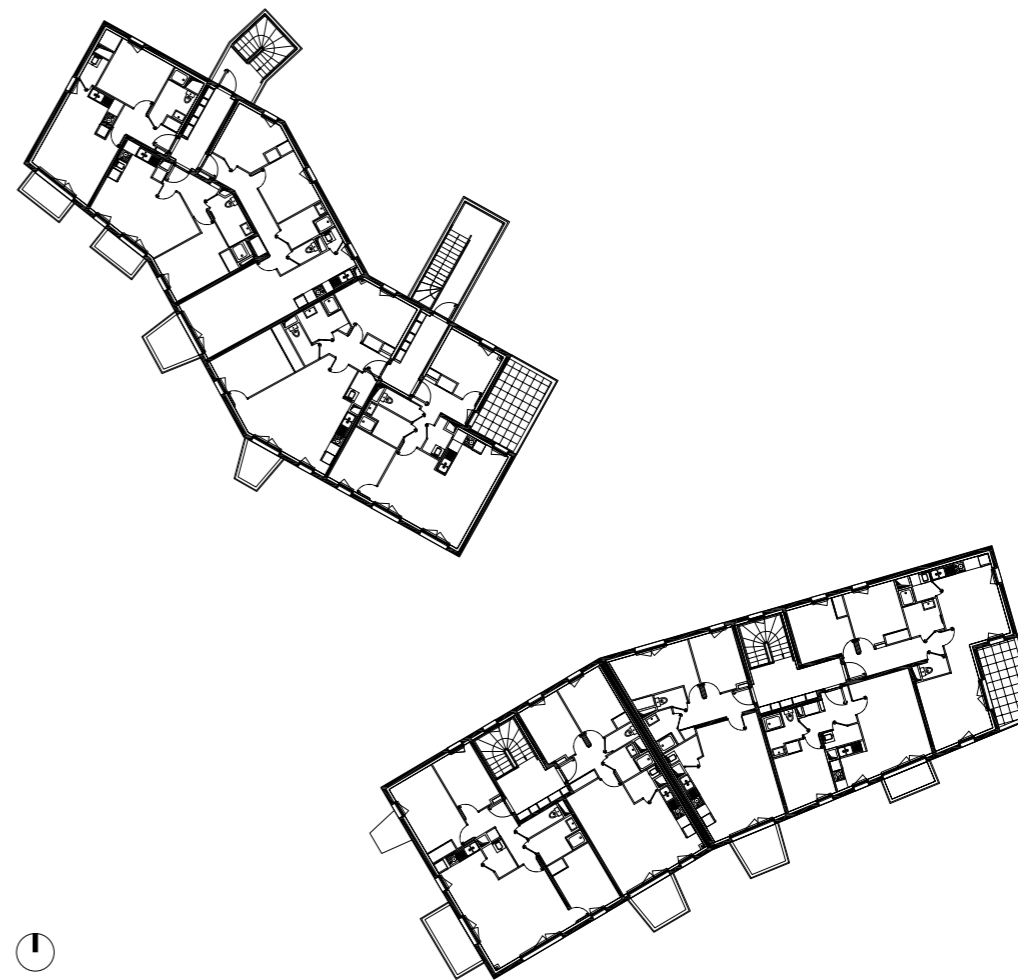




Plan niveau RDC







Plan niveau 2



‘ Nous avons travaillé les espaces extérieurs du logement, comme autant de pontons, d’estacades, en référence aux « pontons-observatoires » qui ponctuent les aménagements de la ZAC. ’











## LES JARDINS D'ALTYS

**ZAC DU VALLON DES GARETTES À ORVAULT (44)**  
**MAÎTRISE D'OUVRAGE: SAMO**  
**ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA**  
**BET: ALBDO (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / NANTES EXE (ÉCONOMIE)**  
**PROGRAMME: 30 LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX ET 5 MAISON EN ACCESSION SOCIALE**  
**40 PLACES DE STATIONNEMENTS**  
**SURFACE: 2 195 M<sup>2</sup> SHAB**  
**COÛT : 2 853 500 EUROS HT**  
**LABEL: H&E (PROFIL A) - EFFINERGIE+**  
**PHOTOGRAPHIES: HUCA**  
**STATUT: LIVRAISON AVRIL 2016**



Cette ZAC «frange», accompagne doucement la transformation du paysage existant par une inscription respectueuse, une forme d'acupuncture urbaine, de ville douce s'installe: On retrouve des îlots de taille moyenne, une densité maîtrisée par une gestion au «cas par cas» des alignements et des prospectifs, un travail sur un espace public généreux, sur un maillage de circulations douces sur une végétation qui fait filtre.

Le projet accompagne cette «Hybridation fertile» entre les éléments projetés et les éléments paysagers existants par la recherche de porosités et le traitement du sol.

Nous avons travaillé à la fragmentation des linéaires bâtis, afin de ménager des passages, des transparences à travers l'îlot depuis la rue du Pâtureau, le cheminement piéton à l'est et le chemin du Vallon, à faire pénétrer le paysage de lisière dans l'îlot, par une certaine densité végétale d'arbres de haute tige, à gommer les limites.

Le projet propose une différenciation spatiale claire du programme collectif et du programme individuel qui permet entre autres un phasage propre à chaque opération. Une voie en courée, épine servante, entrée unique des véhicules dans la parcelle depuis la rue du Pâtureau crée le lien et organise la desserte des logements. Perpendiculairement, on retrouve des cheminements piétonniers, autour desquels des petits programmes de convivialité viennent prendre place : jeux d'enfant, boulodrome, table pique-nique, bancs...

Notre architecture a avant tout pour vocation la création d'un cadre de vie, nous avons travaillé à construire les conditions optimales d'une habitabilité, du «vivre ensemble» sur la parcelle, ainsi le programme collectif se scinde en deux bâtiments afin de laisser la place à un accès partagé avec le programme individuel. Le programme individuel se dé-densifie et se répartit, afin de retrouver de petites unités, plutôt qu'un linéaire continu. On retrouvera un socle unitaire en clin de bois au RDC, plus ou moins ajouré (jeu de transparences à travers la rampe d'accès au sous-sol), un corps de bâti maçonné de couleur blanche qui renvoie la lumière et qui ménage des loggias confortables pour le logement collectif, un attique en ossature et bardage bois, qui permet une intégration douce dans le paysage naturel. L'entourage des baies est traité par un cadre aluminium blanc qui intègre la bavette, la coulisse du volet pliant et le garde-corps en verre.

Chaque logement dispose d'un espace extérieur, un jardinet pour ceux du RDC, des loggias pour les logements du R+1 et du R+2, des terrasses pour les attiques. Les logements individuels laissent la possibilité d'une extension future (création d'une pièce complémentaire) au-dessus du garage, pour répondre aux adaptations des familles qui ne souhaiteraient pas quitter le quartier.

Dans le cadre d'une démarche environnementale volontaire, le projet fera l'objet d'une certification H&E (profil A) et d'une labélisation Effinergie +.

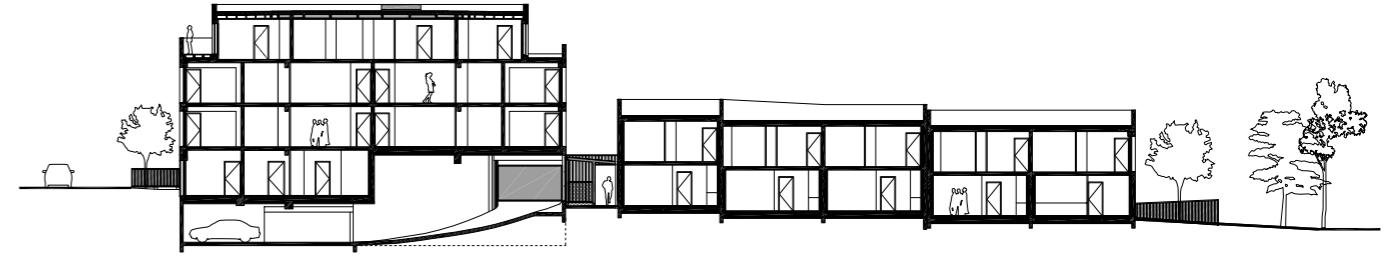






‘Nous avons travaillé à la fragmentation des linéaires bâtis, à ménager des passages, des transparences au travers de l’îlot. Les limites entre les espaces publics et privés sont d’avantage esquissées que marquées afin de faire pénétrer le paysage de lisière dans l’îlot.’





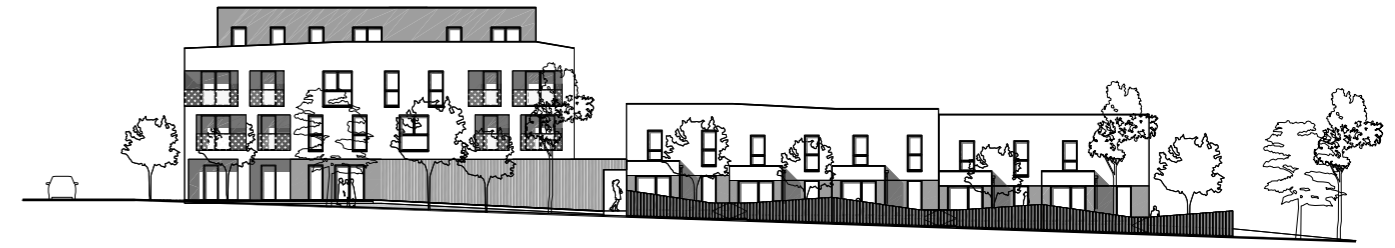
Coupe longitudinale



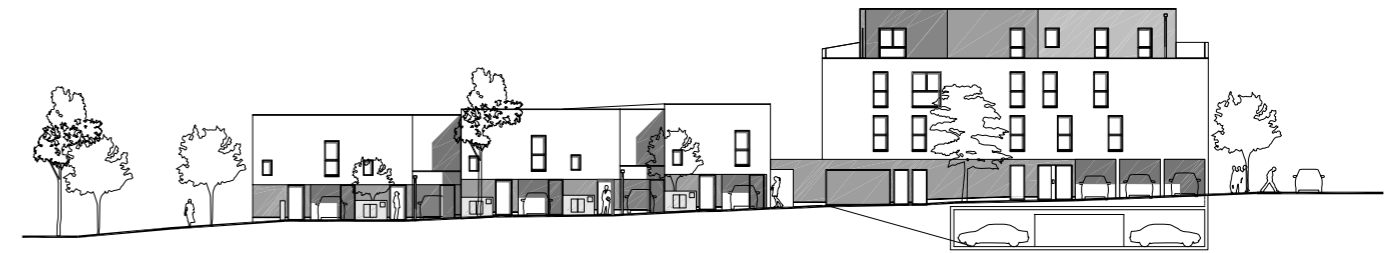
Plan étage 1





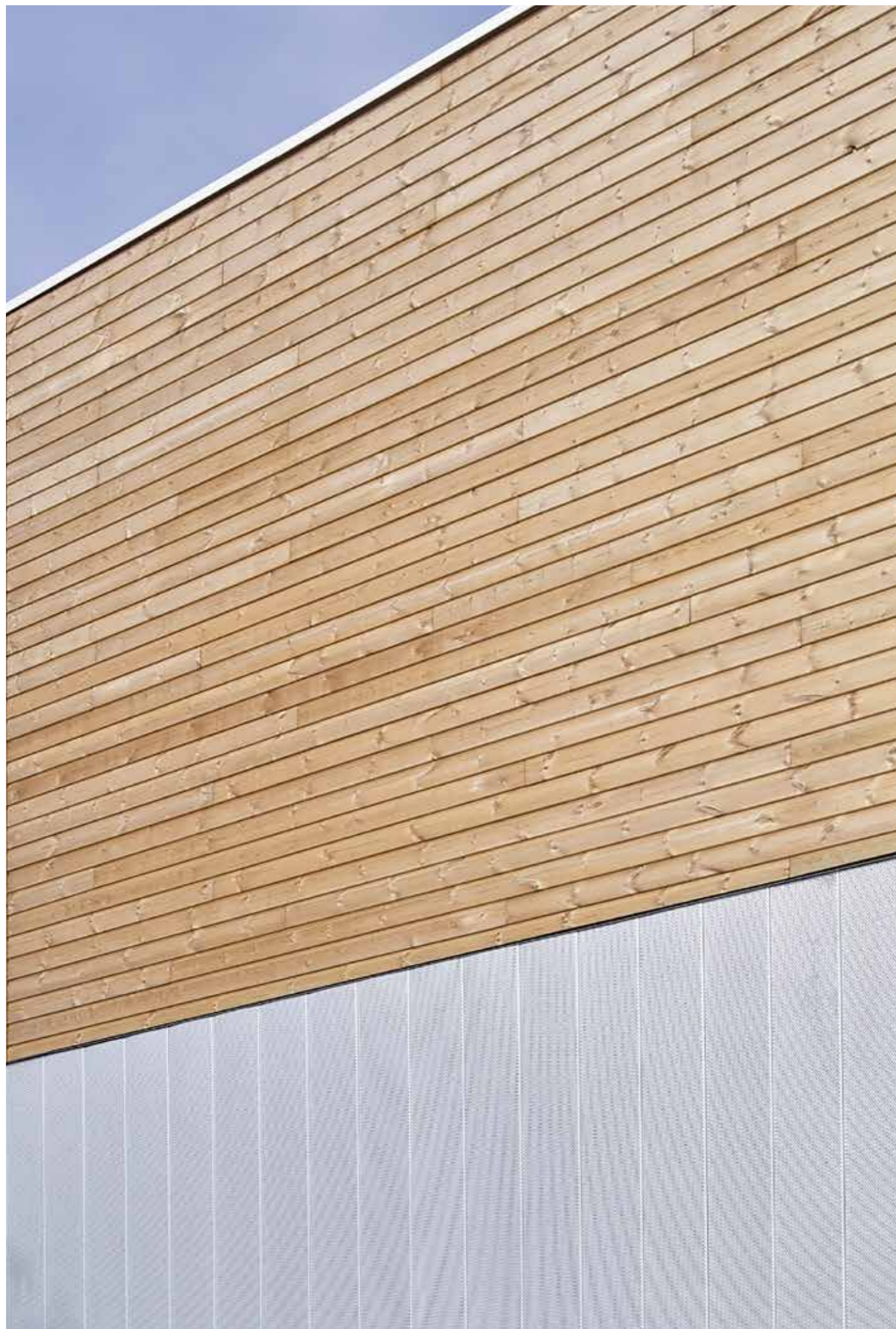


Elévation Sud/Est



Elévation Nord/Ouest





## SIRIUS ET LA LICORNE

ZAC OCÉANE ACACIAS - TRIGNAC  
 MAÎTRISE D'OUVRAGE: HARMONIE HABITAT  
 ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA  
 BET TCE: OTE INGÉNIERIE  
 PROGRAMME: 30 LOGEMENTS + 3 COMMERCES + PARKINGS  
 SURFACES: SHAB: 2072M<sup>2</sup>, SU LOGEMENTS: 2181 M<sup>2</sup>, SP LOGEMENTS: 2270M<sup>2</sup>,  
 SP COMMERCES ET BUREAU: 501M<sup>2</sup>, SP TOTALE: 2771M<sup>2</sup>  
 COÛT DE CONSTRUCTION (DGD): 3 100 622 EHT, COÛT VRD + COMMERCES ET BUREAU: 638 900 EHT,  
 COÛT M<sup>2</sup> SHAB (HORS VRD + COMMERCES): 1188E/M<sup>2</sup> SHAB  
 CRÉDIT PHOTOGRAPHIES: STÉPHANE CHALMEAU  
 BBC + QUALITEL, RÉSULTAT FINAL ÉTANCHÉITÉ À L'AIR 0,21  
 STATUT: LIVRAISON 2015



Le projet se développe sur les îlots B1a et B1b de la ZAC Océane Acacias à Trignac, de part et d'autre d'une desserte résidentielle, le long de la rue Marie-Thérèse Eyquem. Le projet comprend 17 logements locatifs sociaux et 1 commerce sur l'îlot B1a et 13 logements locatifs sociaux, 2 commerces, et 1 antenne bureau Harmonie Habitat sur l'îlot B1b.

L'enjeu est double; participer directement à la mise en place du nouvel espace public, d'une nouvelle centralité représentée par la place des droits de l'homme, et tout à la fois trouver les clés d'une insertion douce dans le tissu résidentiel bas alentours.

Les logements se développent sur 2 à 3 niveaux au-dessus d'un «socle/équipement» mixte comprenant les commerces/bureau, les locaux communs, les stationnements et les accès.

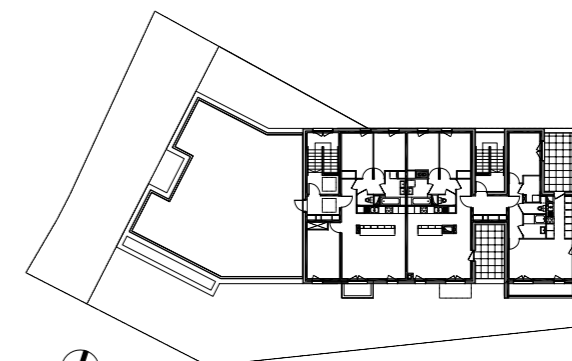
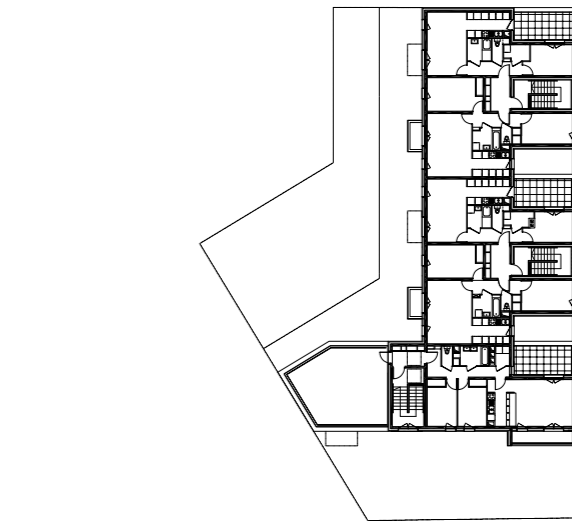
Le socle regroupe les fonctions de parking, de hall, de commerce et bureau. Son gabarit s'affranchit d'un réglage sur le pas du RDC, il se développe au-delà, tenant ainsi son échelle propre. En métal perforé, il initie une vibration, une profondeur, laissant ainsi par endroit passer la lumière, dans les locaux vélos (intérieurs/extérieurs). Il s'attache à organiser les parcours résidentiels quotidiens.

Nous avons travaillé à assumer la compacité du programme, à faire correspondre au paysage péri-urbain une certaine stabilité, inertie, à ne pas surjouer les effets d'espaces extérieurs.

Dans cette démarche projectuelle de deux bâtiments singuliers en interaction, Nous avons pris le parti d'exprimer le volume plutôt que la façade, de travailler dans le champs lexical de la masse bâtie, à creuser, évider, tailler. faire émerger une animation du calme apparent.







Plan étage 3



Plan RDC





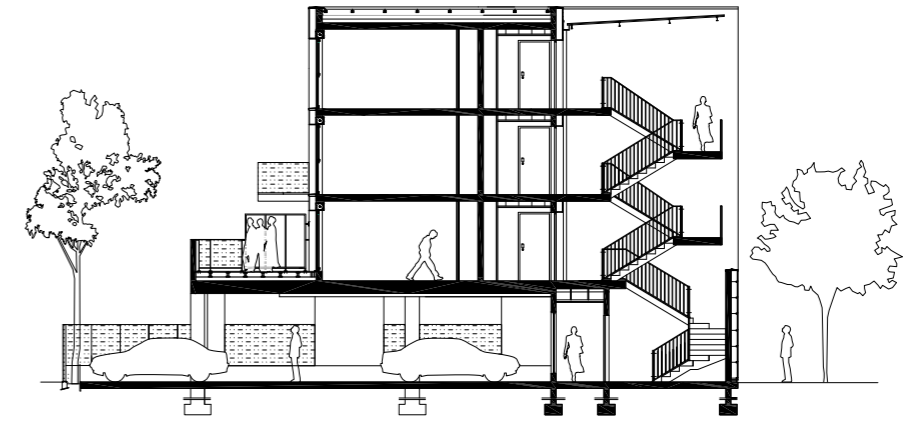






‘Nous avons pris le parti d’exprimer le volume plutôt que la façade, de travailler dans le champs lexical de la masse bâtie, à creuser, évider, tailler.’

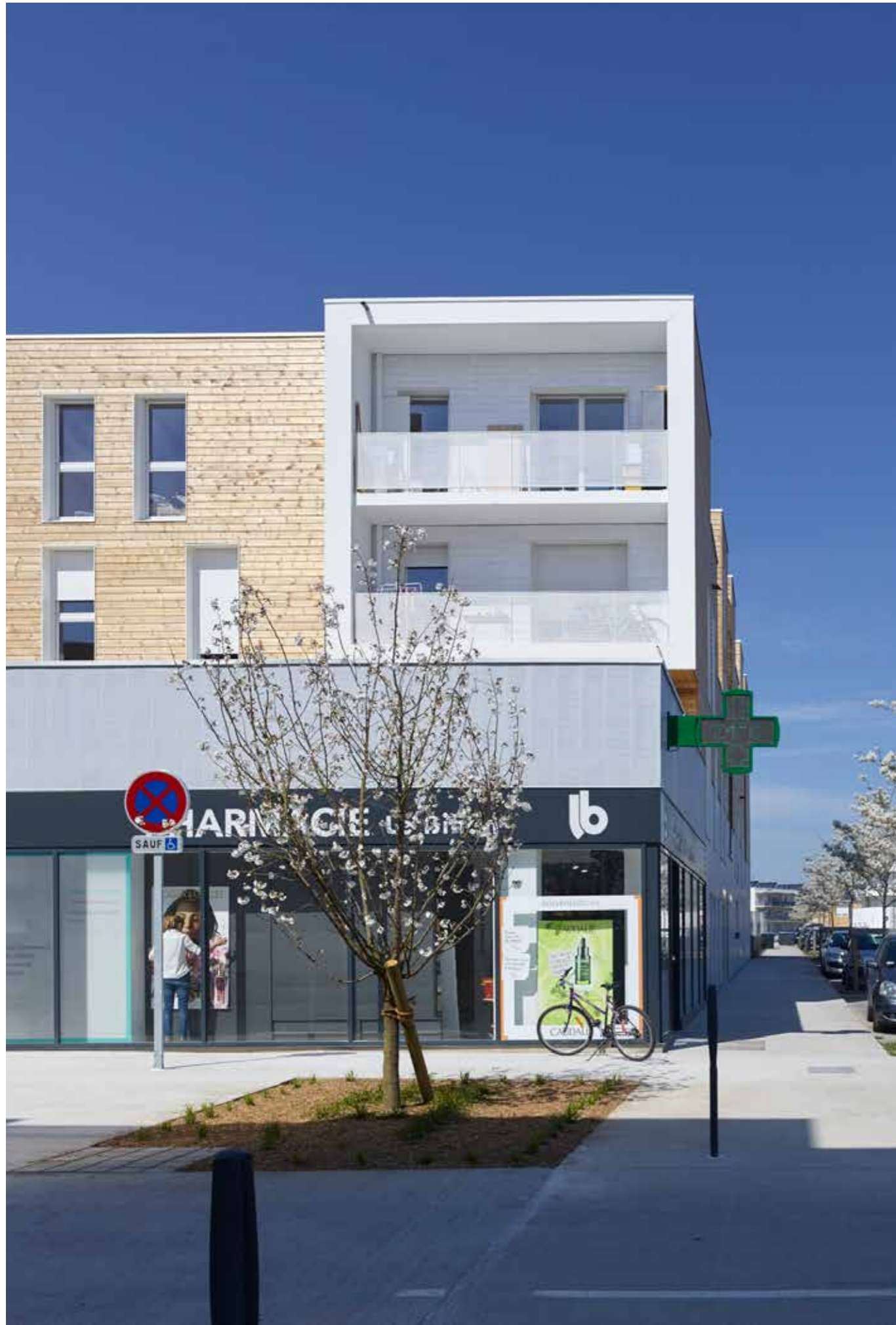




Coupe transversale











## HAMEAU DES VIGNES

ZAC DES VIGNES AUX SORINIÈRES (44)

MAÎTRISE D'OUVRAGE: CIF

ARCHITECTE MANDATAIRE: AGENCE HUCA

BET: ALBDO (FLUIDES)/ PLBI (STRUCTURE)/ NAONEC (ÉCONOMIE)

PROGRAMME: 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS ET 4 LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES EN ACCESSION SOCIALE

COÛT: 954 022 EUROS HT

SURFACE: 779 M<sup>2</sup> SHAB - 883 M<sup>2</sup> SP

CRÉDIT PHOTOGRAPHIES: STÉPHANE CHALMEAU

STATUT: RECEPTION AVRIL 2015



Le lot 5 bis dispose d'une situation avantageuse, car il est situé au centre de la ZAC des Vignes et il fait le lien entre des lots libres de constructeurs, des lots groupés et une coulée verte face au grand paysage constitué de champs cultivés.

Le terreau fertile conceptuel du projet se situe à la friction des entités programmatiques: entre l'espace collectif de desserte et l'espace intime du logement. Cet espace intermédiaire est le lieu où se confronte l'intimité des logements et la collectivité du passage. Cohabitation nécessaire des individualités dans l'habitat, ce palier est alors le point stratégique pour la réussite de la vie en collectivité. Le projet cherche l'organisation des bâtis la plus favorable à l'ensoleillement des logements et des jardins, ainsi que la plus rationnelle pour l'adressage et l'accès aux logements. Les constructions ont une hauteur de RDC + étage.

Le projet articule ainsi 10 logements, 6 individuels groupés et 4 intermédiaires, autour d'une voie/courée commune. Les logements s'organisent en deux bandes de 4 logements au nord et 2+4 logements au sud. L'ensemble des jardins sont orientés au sud. La voie d'accès aux logements mène au cheminement de la coulée verte qui longe le site.

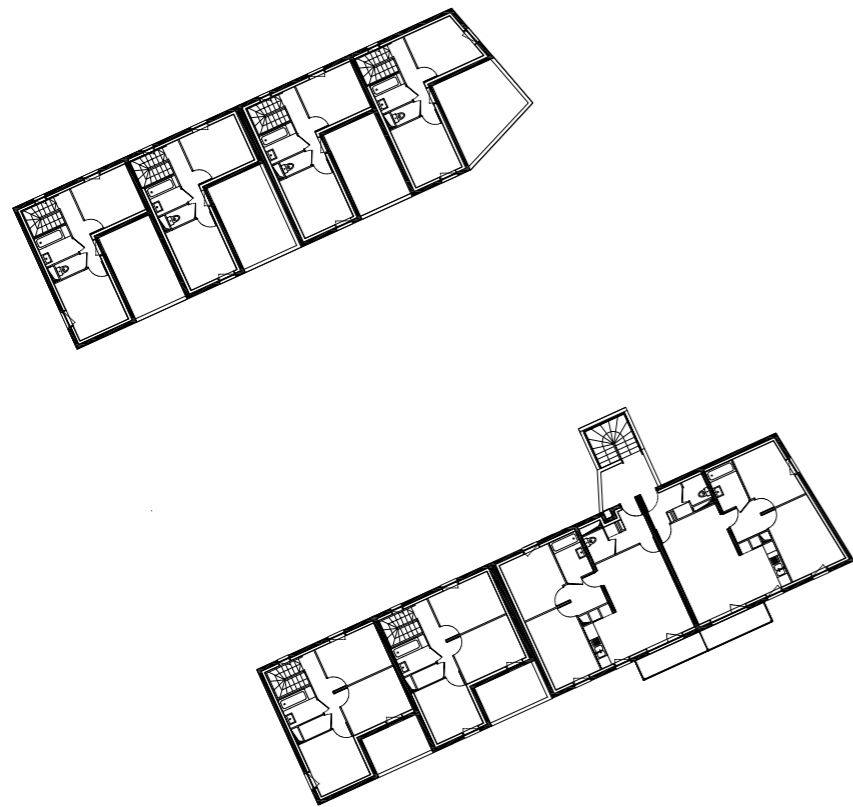
Le projet cherche un équilibre ambigu entre l'individuel et le collectif. Les couleurs et les toitures suivent une logique globale, ne permettant pas d'identifier directement les limites entre les maisons (une maison est définie par une toiture inversée, et redivisée en plusieurs tons de couleurs). Les logements intermédiaires sont intégrés dans ce principe.

En parallèle, les espaces extérieurs trouvent leur intimité par la disposition des abris voitures et rangements extérieurs, protégeant ainsi les pièces de vie des vis-à-vis.

Du fait de la taille réduites des parcelles, les maisons comprennent à l'étage un vide non aménagé qui constitue un espace pour une extension future possible: une terrasse, un jardin d'hiver ou une pièce en plus.







Plan étage 1



Plan RDC









‘Du fait de la taille réduites des parcelles, les maisons comprennent à l’étage un vide non aménagé qui constitue un espace pour une extension future possible: une terrasse, un jardin d’hiver ou une pièce en plus.’











## LOCAL OPTILE

POLE D'ECHANGES MULTIMODAL - GARE TGV / BUS - MASSY [91]

MAÎTRISE D'OUVRAGE: SEM MASSY

ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA

PROGRAMME: 1 LOCAL REPOS DES CONDUCTEURS ET RÉGULATION DES BUS OPTILE

SURFACE: 40 M<sup>2</sup> SHON

STATUT: LIVRAISON SEPTEMBRE 2012





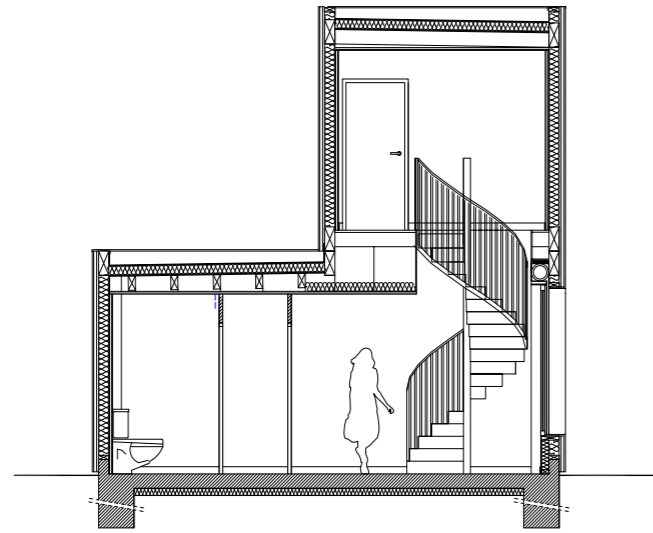
Le projet comprend deux programmes distincts:

**Le local repos:** Compris dans un volume parallélépipédique de 6.30 x 3.17 x 3.05m, parallèle aux bus et aux voies de chemin de fer, il conserve le bon fonctionnement des quais (passage des usagers...). Le bardage en cassettes d'acier inox miroir tend à faire «disparaître» le local repos dans l'espace public. Pour le confort des chauffeurs de bus, le local se fond dans son environnement (mobilier, abris bus...). L'accès se situe au sud. La façade ouest s'ouvre totalement afin d'éclairer la pièce principale.

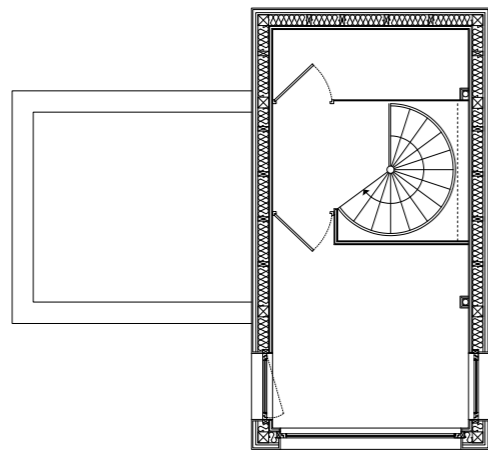
**Le local régulation des bus Optile:** Également compris dans un volume parallélépipédique de 6.30 x 3.17 x 3.05m, il est superposé au volume du local repos, perpendiculaire à celui-ci, aux quais de bus et aux voies de chemin de fer. Cette position permet d'ouvrir le volume sur trois façades et d'avoir une bonne vision du trafic des bus. Coté rails, le volume apparaît comme un signal (volume abstrait). La façade est en cassettes métalliques de couleur jaune. On accède au local par un escalier hélicoïdal en acier.



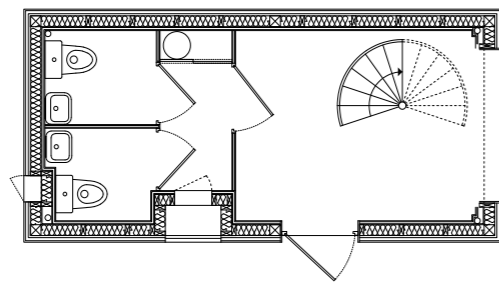




Coupe longitudinale



Plan étage 1



Plan RDC







## POLE CENTRAL

ZAC DE LA CROIX BONNET - BOIS D'ARCY [78]  
MAÎTRISE D'OUVRAGE: NEXITY SEERI / IMMOBILIÈRE 3F  
ARCHITECTES ASSOCIÉS: HUCA + LLTR  
PAYSAGISTE : P.HILAIRE  
BET: MCI INGENIERIE / SORET / BRAGEOT / PENICAUD  
PROGRAMME: COMMERCES + (159+34) LOGEMENTS + PARKINGS  
COÛT: 14 000 000 + 3 700 000 EUROS HT  
SURFACE: 10 000 M<sup>2</sup> + 2 700 M<sup>2</sup> SHON  
CRÉDIT PHOTOGRAPHIES: HERVÉ ABBADIE  
STATUT: LIVRAISON 2010-2012



Le pôle central est un îlot sur lequel un programme de logements devra exprimer son caractère domestique tout en assumant son rôle de centre dans le dispositif du projet d'aménagement: il s'agit de créer ici les conditions d'une nouvelle qualité de vie urbaine par la capacité du projet à marquer le lieu et surtout accueillir de nouveaux usages, de nouveaux habitants dans un cadre urbain partagé.

A la lisière de la forêt, il s'agit aussi d'affirmer un paysage particulier qui caractérise la croisée des deux axes fondateurs du quartier de la Croix Bonnet: L'axe Est-Ouest qui longe le nouveau canal, élément essentiel qui qualifie tout le site, et l'axe Nord-Sud, l'axe urbain, celui des échanges de la Nationale 12 à la forêt.

Notre projet illustre cette double volonté dans la composition de sa volumétrie: Les bâtiments sont disposés suivant une orientation privilégiée Est-Ouest qui marque un front bâti continu sur les espaces publics majeurs. Cet alignement strict sur l'espace public accentue la centralité du lieu. C'est sur ces espaces qu'on trouvera les implantations commerciales, notamment autour de la place.

Les bâtiments s'inscrivent dans le gabarit maximal autorisé pour les constructions, R+3 et combles tronqués. Au delà de la simple forme étendue, les volumes sont transformés par des jeux d'extrusions, de creusements et de placages d'éléments en bois. Chaque logement bénéficie d'une loggia et les appartements du dernier niveau ouvrent sur des terrasses généreuses idéalement orientées.

En revanche sur les voies transversales, promenades et passages piétons, ce dispositif offre un paysage plus varié de constructions à l'alignement et de jardins largement arborés. Ainsi la promenade le long du canal sera rythmée par l'alternance de façades de bâtiments et de frondaisons d'arbres à grand développement des jardins privés.

Plutôt qu'un front continu privilégiant seulement certains logements, la présence de ces jardins orientés plein sud amènera une respiration appréciable sur ces quais. D'autre part ces percées rendent possible la vue vers le canal pour pratiquement tous les logements du pôle central. Ces jardins sont composés d'une partie collective au centre comprenant des cheminements qui donnent accès aux halls traversants, et de jardins privés pour les logements des RDC.

Des locaux commerciaux occupent le rez-de-chaussée sur la totalité de la périphérie de la place centrale et le long de la voie principale nord/sud. Cette alternance de grandes baies et de trumeaux et la compacité des halls d'accès aux logements permet une partition commerciale plus souple, anticipant diversité et mutations parfois fréquentes. Les enseignes se caleront au nu du vitrage sous une loggia en bois qui abritera les passants des intempéries et protégera l'intimité des logements du premier étage.







Plan étage 3













**LISTE COMPLETE DES PROJETS****LOGEMENTS COLLECTIFS**

**2019** - 80 logements - ZAC Cœur de Ville aux Sorinières, ATARAXIA/CHESSE, lauréat - études en cours.

**2019** - 28 logements – Le Pellerin, Groupe CIF, lauréat - études en cours.

**2019** - 35 logements - Bv Romanet à Nantes, CIF, concours.

**2018** - 126 logements - ZAC Moulin Boisseau à Carquefou, CIF/CA Immobilier, concours avec Atelier L2.

**2018** - 55 logements - ZAC Ouest Centre-Ville à Couëron, CA Immobilier, lauréat - chantier en cours.

**2018** - 33 logements - route de Sainte-Luce à Nantes, LNC, lauréat - chantier en cours.

**2017** - 23 logements et activité - ZAC du Verger à Carquefou, HARMONIE HABITAT, lauréat - livraison 2020

**2017** - 20 logements - ZAC Erdre Porterie - Verger du Launay à Nantes, HABITAT 44, lauréat - chantier en cours

**2016** - 55 logements et une crèche - ZAC de la Jaguère à Rezé, GROUPE LAUNAY, concours

**2016** - 97 logements, bureaux et commerces - ZAC du Bd de la Baule à Saint-Herblain, KAUFMAN & BROAD, lauréat avec Hamonic et Masson- chantier en cours

**2015** - 60 logements - rue des Chambelles à Nantes, NANTES HABITAT, lauréat - livraison 2019

**2015** - 40 logements - ZAC de la Pelousière à Saint-Herblain, ATARAXIA, lauréat - livraison 2018

**2014** - 27 logements - ZAC de Vireloup à Treillières, SAMO, lauréat - livraison mars 2017

**2013** - 70 logements - Marsauderies - à Nantes, ATARAXIA/GHT/AH, lauréat - livraison 2020

**2013** - 90 logements - Marsauderies - à Nantes, ATARAXIA/GHT/AH, Concours - lauréat

**2013** - 78 logements - CCAS - à Saint-Herblain, ADI, Concours avec Forma6

**2013** - 35 logements - ZAC Verneau à Angers, Le Val de Loire/Castors Angevins, livraison février 2017

**2013** - 35 logements - ZAC Vallon des Garettes à Orvault, SAMO, lauréat - livraison avril 2016

**2013** - 4 logements intermédiaires aux Sorinières, Groupe CIF, livraison avril 2015

**2013** - 6 logements à Nantes, Ataraxia, lauréat, chantier en cours

**2013** - 100 logements - Le Mess - à La Rochelle, OPHLM La Rochelle, concours avec Forma6

**2012** - 120 logements à Nantes, Groupe CIF, consultation - concours

**2012** - 5 logements à Indres, Harmonie Habitat - lauréat, projet abandonné

**2012** - Logements/bureaux/école à Puteaux, Nexity + Nouveaux Constructeurs - esquisse

**2011** - 30 logements + 2 commerces à Trignac, Harmonie Habitat - lauréat, chantier en cours

**2011** - 15+15 logements, Bottière/Souillarderie à Nantes, Nantes Habitat - étude de faisabilité

**2011** - 27 logements à Saint Marc-sur-Mer, Saint Nazaire, Bouygues Immobilier - concours

**2011** - 30 logements et crèche, Bottière/Lippmann à Nantes, Nantes Habitat - étude de faisabilité

**2010** - 45 logements à Bondy, Immobilière 3F - concours, avec LLTR Architectes

**2010** - 28 logements à Vincennes, Immobilière 3F - concours, avec LLTR Architectes

**2007/2012** - 159 logements à Bois d'Arcy, Nexity - lauréat, livraison mars 2012

**2007/2011** - 34 logements à Bois d'Arcy, Immobilière 3F - lauréat, livraison novembre 2011

**2006** - 120 logements et une chapelle à Nanterre - concours, avec LLTR Architectes

**LOGEMENTS INDIVIDUELS**

**2013** - 6 maisons - ZAC des Vignes aux Sorinières, Groupe CIF, livraison avril 2015

**2011** - 4 maisons à Nantes, Nantes Habitat - livraison Février 2013

**URBANISME**

**2014** - Etude Urbaine de requalification et densification du quartier des Agenets à Nantes, Nantes Habitat - lauréat, étude finalisée

**2013** - Etude de renouvellement urbain Moutonnerie-Tivoli à Nantes, Nantes Métropole - finalisé

**2013** - Etude de renouvellement urbain Dervallières/Zola à Nantes, ADI/Nantes Métropole - finalisé

**2012** - Etude de renouvellement urbain des cités communales Pilo-tière et Port Durand à Nantes, Nantes Métropole - finalisé

**2012** - Faisabilité - Résidentialisation Joncours/Delambre à Nantes, Nantes Habitat - finalisé

**2011** - Etude de faisabilité urbaine Quartier Dervallières à Nantes, Nantes Habitat - finalisé

**2010** - Écoquartier de la Croix de l'Orme à Bruyère-le-Chatel, SEM Massy - concours

**2009** - Restucturation du quartier des Abondances à Boulogne-Bilancourt - étude de faisabilité

**2005** - European, Restructuration d'un quartier à Dijon - concours

**2011** - 1 maison bois à Treillières, Privé - mission PC

**2010** - Extension d'une maison à Treillières, Privé - finalisé

**2009** - 8 logements à Treillières, SCI TEKA, concours

**2009** - 4 maisons de fonction à Paimboeuf, région des Pays de la Loire - Concours

**2009** - Maison à Kerfoch au Faouët, Privé.

**2007** - Réaménagement d'un loft à Paris 20, Privé - finalisé

**2006** - Réaménagement d'un appartement à Paris 15, Privé - finalisé

**2005** - Réaménagement d'un appartement à Paris 17, Privé - finalisé

**EQUIPEMENTS**

**2013** - Aménagement des accès de l'école Sainte Thérèse de Doulon, OGEC, lauréat, en cours

**2012** - Local de repos + régulation des bus à Massy, SEM Massy - lauréat, livraison sept 2012

**2011** - Réhabilitation du Palais de Justice à Bressuire, Ministère de la Justice - lauréat, livraison 2015

**2011** - Foyer à Vertou - Harmonie Habitat - Etude de faisabilité

2011 - Pavillon d'exposition à Massy, SEM Massy - mission esquisse/APS

**2011** - Charte graphique et signalétique des chantiers de Massy-Atlantique à Massy - finalisé

**2011** - Foyer Jeunes Travailleurs à Nantes- Harmonie Habitat - Etude de faisabilité

**2009** - Foyer de 112 places à Paris, Sageco - Concours

**2009** - Signalétique du commissariat de Livry-Gargan, Ministère de l'Intérieur - finalisé

**2008** - Signalétique du parking des bureaux du SIAAP à Valenton, SIAAP - finalisé

**2007** - Equipement de quartier à St-Germain-en-Laye, Ville - concours, avec LLTR Architecte



## CREDITS

Photographies:

(c) Stéphane CHALMEAU: p58, p61, p62, p63, p64, p65, p66, p67, p68, p69, p70, p71, p87, p94, p95, p118, p120, p121, p122, p123, p124, p125, p126, p127, p128, p129, p130, p131, p132, p134, p135, p137, p138, p139, p140, p141, p142, p143.

(c) emilie GRAVOUEILLE: p72, p74, p75, p76, p77, p78, p79, p80, p81, p83, p85, p86, p88, p89, p90, p91, p92, p93, p96, p97, p98, p99, p101, p102, p103, p104, p105, p106, p107.

(c) Simon GUESDON: p34, p36, p37, p38, p39, p40, p41, p42, p43.

(c) Annick BIENFAIT: p44, p48, p49, p54.

(c) Hervé ABADIE: p150, p153, p154, p155, p156, p157, p158, p159.

(c) HUCA: p10, p12, p13, p14, p15, p16, p17, p18, p19, p20, p21, p22, p23, p24, p26, p27, p28, p29, p30, p31, p32, p33, p47, p50, p51, p52, p53, p55, p56, p57, p108, p111, p112, p113, p114, p115, p116, p144, p147, p148, p149.

**HUCA** ARCHITECTURE  
11, rue Paul Bellamy 44000 Nantes  
+33 [0]9 54 94 00 74  
agence@huca.fr  
www.huca.fr

Impression: Pixartprinting  
Novembre 2020



**HUCA** ARCHITECTURE  
11, rue Paul Bellamy 44000 Nantes  
+33 [0]9 54 94 00 74  
agence@huca.fr  
[www.huca.fr](http://www.huca.fr)